

**CACEIS BANK**

12 place des États-Unis
F-CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex

Dépositaire

MONTPENSIER FINANCE

58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de Gestion

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Fonds Commun de Placement Général

M ALL WEATHER BONDS

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	32
5. Certification du Commissaire aux Comptes	38
6. Comptes de l'exercice	43
7. Annexe(s)	99
Caractéristiques de l'OPC (suite)	100
Information SFDR	106

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	M All Weather Bonds IC	Initiateur du Produit :	Montpensier Finance
Code ISIN du produit :	FR001400H8P7	Site internet :	www.montpensier.com
Date de production du document d'informations clés :	12 septembre 2024		
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.			Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.			

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le fonds M All Weather Bonds a pour objectif de réaliser une performance en relation avec celle des marchés obligataires et de surperformer par rapport à l'indice composite constitué à hauteur de 70% de l'indice Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (Ticker Bloomberg QW5A), 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield (Ticker Bloomberg IBOXXMJA), et 10% de l'€ster capitalisé sur 7 jours (base 100) (Ticker Bloomberg OISESTR), en mettant en oeuvre une gestion des titres de taux, qui n'est pas une gestion indicelle (l'indice n'étant qu'un élément de comparaison a posteriori).

La stratégie consiste à gérer de manière discrétionnaire, en combinant l'analyse macro-économique de type « Top down » s'attachant à anticiper les mouvements de marchés, et l'analyse de type « Bottom up » des instruments de dette libellés en toutes devises, émis en priorité dans les États de l'OCDE et de l'Espace Économique Européen, des obligations et autres titres de créances, privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres, combinée à une stratégie d'exposition et/ou de couverture utilisant des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, sur une durée recommandée de placement de 3 ans.

Le fonds peut être investi à minima à 80% et jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellées en euro mais également en d'autres devises, émis tant par des émetteurs « Corporate » que « Sovereign ».

Le processus d'investissement utilise une combinaison de stratégies « Top down » et « Bottom up » associant :

- Une stratégie à partir d'indicateurs Macroéconomiques et de secteurs permettant une analyse structurelle et conjoncturelle, fournissant une perspective ;
- Une stratégie d'exposition positive ou négative au risque de taux et/ou de taux réel visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux d'intérêt et d'inflation ;
- Une stratégie de courbe des taux d'intérêt dans le but d'optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux à long terme et de taux à court terme ;
- Une stratégie d'allocation entre différentes classes d'actifs de nature principalement obligataire ;
- Une stratégie d'investissement sur les obligations émises par le secteur « Corporate » et le secteur « Sovereign » avec le choix des signatures mises en portefeuille par la gestion.

L'univers d'investissement du fonds est constitué des émetteurs couverts par la recherche ESG MSCI, et faisant partie soit des pays de l'Espace économique européen, soit des pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Suisse, Chili, Chine, Colombie, Royaume Uni, Hong Kong, Indonésie, Israël, Inde, Japon, Corée du sud, Koweït, Mexique, Malaisie, Nouvelles Zélande, Pérou, Qatar, Singapour, Thaïlande, Taiwan, Etats Unis ou Afrique du Sud. 10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.

Les instruments libellés en devises autres que l'Euro et les autres devises de l'EEE sont limités à 40% de l'actif net.

Il est également possible de détenir jusqu'à 30% de l'actif net dans des instruments émis dans des Etats de l'OCDE hors EEE, 10% dans des instruments émis dans des Etats hors OCDE.

Les investissements en obligations de catégorie jugée spéculative « High Yield » par la société de gestion sont limités à 40% de l'actif net du fonds.

Les obligations callables et/ou putables pourront représenter jusqu'à 80% de l'actif net de l'OPCVM.

Les investissements sont limités à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées, 20% dans des obligations convertibles, 10% dans des parts d'OPCVM ou FIA ou actions de SICAV, 10% dans des actions & assimilés.

L'OPCVM peut être exposé au risque de change, hors Euro ou autres devises de l'Espace Économique Européen, à hauteur de 30% de l'actif net. L'OPCVM pourra également procéder à l'achat et la vente de devises à terme, sur les devises de pays présentant des marchés réglementés, en vue de se couvrir et/ou de s'exposer au risque de change.

L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 30% de l'actif net.

Par ailleurs, l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, ainsi que sur des cessions temporaires de titres. Le gérant peut intervenir sur le risque taux, et action dans une moindre mesure, à titre d'exposition et/ou de couverture.

La sensibilité moyenne du fonds est comprise entre -3 et +8.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 3 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

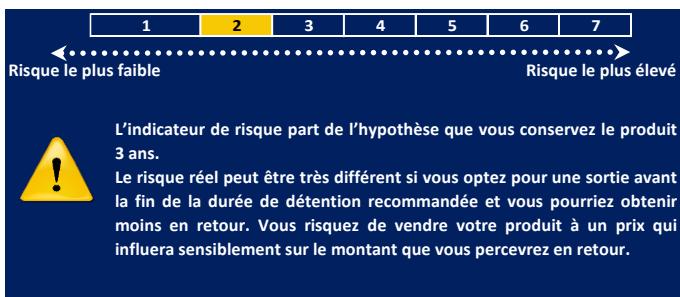
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
 - Risques liés aux instruments dérivés, qui utilisés en couverture ont pour conséquence de sous-exposer le fonds, et utilisés en exposition, de le sur-exposer.
 - Risque de contrepartie, i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
 - Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARIU DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		1 an	3 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 324 €	8 416 €
	Rendement annuel moyen	-16.8%	-5.6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 361 €	8 416 €
	Rendement annuel moyen	-16.4%	-5.6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 913 €	10 193 €
	Rendement annuel moyen	-0.9%	0.6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 691 €	10 881 €
	Rendement annuel moyen	6.9%	2.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 9/2019 à 9/2022.

* Le scénario actuariel est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 3/2013 à 3/2023.

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2010 à 10/2015.

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?
COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 3 ans
Coûts totaux	323 €	590 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.23%	1.97% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (3 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.61% avant déduction des coûts et de 0.64% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.94% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	94 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpassé son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice de référence]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 3 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- A compter de la VL datée du 12 février 2024, la borne de capitalisation small caps passe à 2 Milliards d'Euros, au lieu de 1.5 Milliards d'Euros.
- Ajustement du pourcentage minimum d'investissements durables dans le fonds qui passe de 5% de l'actif net ex-liquidités et quasi-liquidités, à 4% de l'actif net : 12 septembre 2024

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

3. RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

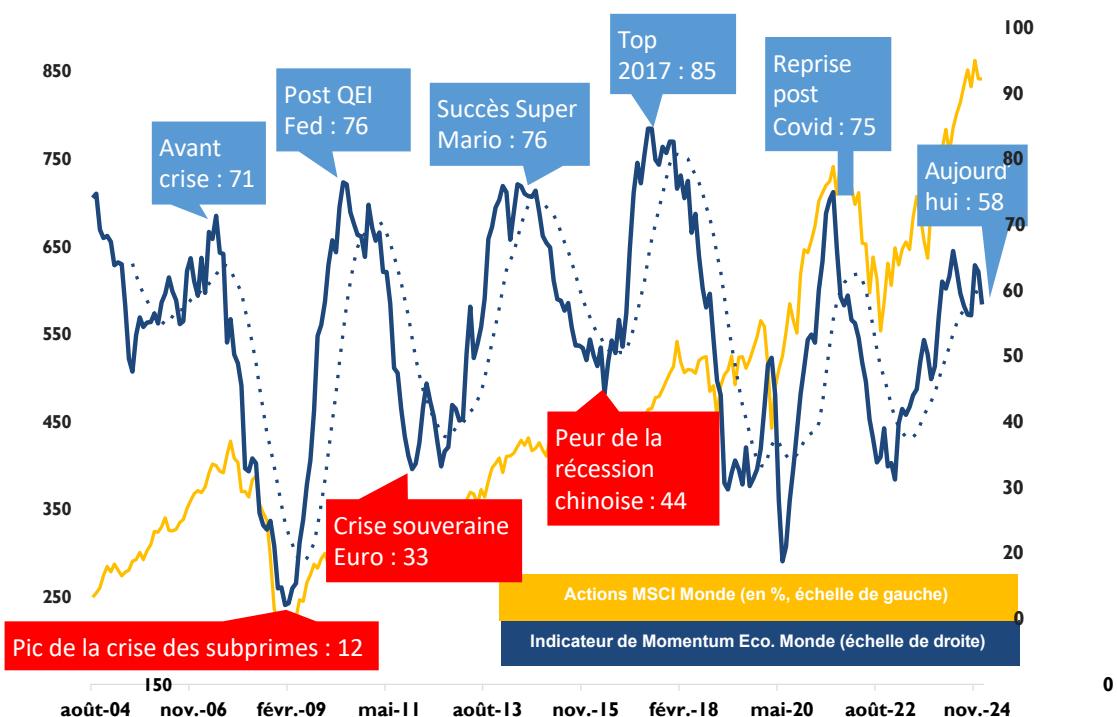
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par le début de la détente monétaire tant attendue de part et d'autre de l'Atlantique et par les attentes toujours repoussées de la relance de l'économie chinoise toujours très performante à l'export mais plombée par un manque de dynamisme interne, le scénario de croissance mondiale au second semestre 2024 a été dominé par les trajectoires divergentes de l'activité des deux côtés de l'Atlantique et la stabilisation du Momentum économique en Chine.

En dépit de l'atonie prolongée de sa demande interne, l'Empire du Milieu a pu compter sur la vigueur intacte de ses exportations et sur la stabilisation de son secteur immobilier pour redresser ses perspectives, même si l'élan des années pré-CoVid semble loin.

Malgré une Europe toujours peu dynamique, ralentie en particulier par les contre-performances de la France et de l'Allemagne, le dynamisme toujours impressionnant de l'économie américaine, portée par l'optimisme toujours ancré du consommateur peu affecté par les échéances électorales de la fin d'année, ainsi que la résilience industrielle du rival stratégique chinois, ont permis au Momentum Economique Mondial de rester bien orienté.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE MONDE RESTE EN TERRITOIRE POSITIF



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 2 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

La géopolitique a finalement assez peu pesé sur le climat économique d'ensemble de ces six derniers mois, même si le drame se poursuit au Moyen-Orient et en Ukraine et en dépit de tensions toujours réelles mais sans changement spectaculaire dans le détroit de Taiwan. En revanche, l'instabilité politique en Allemagne et bien sûr en France ont influé sur l'activité et surtout sur les anticipations économiques des entreprises et des ménages, privées de visibilité sur leur futur environnement réglementaire et fiscal.

Le calme des investisseurs quant à la situation géopolitique mondiale ainsi que l'absence d'accélération économique en Chine a permis aux prix de l'énergie de rester contenus dans de faibles niveaux de volatilité, ce qui, ajouté à des surcapacités de production toujours importantes en Chine, a constitué un facteur important de sérénité sur les tendances inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, la résistance des prix dans le domaine des services rend le chemin toujours chaotique, et la perspective d'un retour rapide au seuil des 2% de progression des prix n'est pas certaine à court terme.

En dépit de cette incertitude, la tendance claire à la détente de la dynamique des prix mondiaux, et la nécessité de conforter le chemin de croissance alors que les tensions sociales sont réelles dans de nombreux pays, ont permis aux banques centrales de poursuivre avec détermination la détente de leurs politiques monétaires.

Aux États-Unis, l'emploi reste solide même si la normalisation est désormais clairement en marche. La résistance du marché du travail Outre-Atlantique alors que la présidence Trump prévoit de grands changements dans la politique migratoire, demeurera la grande question des prochains mois, tant le consommateur américain demeure un pilier de la croissance mondiale.

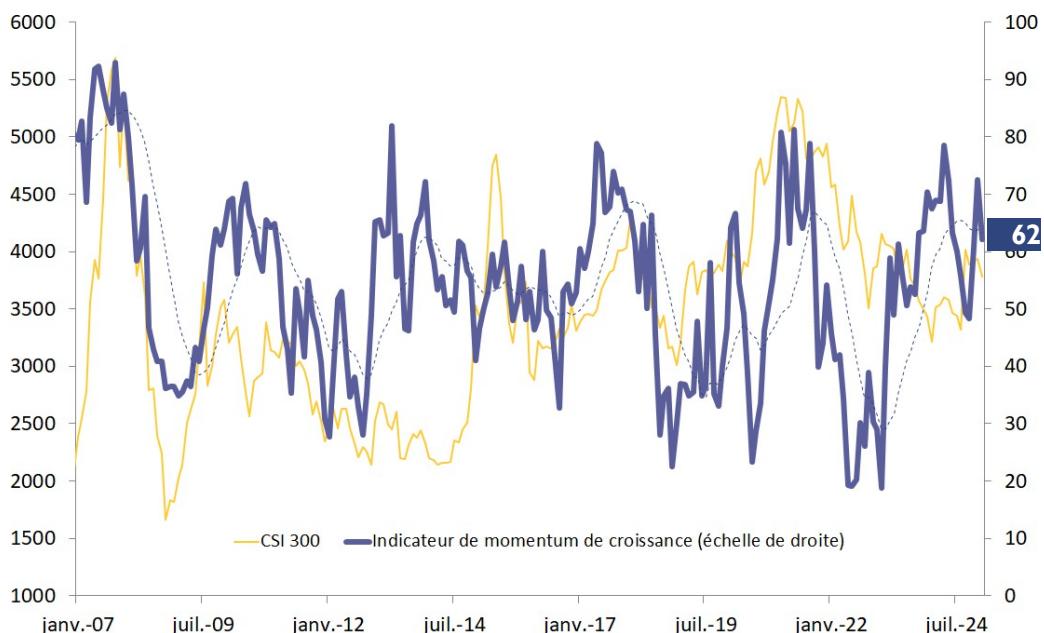
Du côté des entreprises, l'industrie manufacturière profite encore des plans de soutiens massifs de l'administration Biden, même si le niveau d'optimisme est en baisse par rapport au début de l'année. Les services résistent toujours et demeurent un des secteurs où la pression inflationniste ne diminue que très graduellement. La possibilité d'une relance fiscale massive l'année prochaine, malgré d'évidentes contraintes budgétaires, alimente les scénarios optimistes pour 2025 même si le manque de visibilité demeure la caractéristique principale de la politique de la future administration.

En Chine, après une reprise post-Covid franchement décevante en 2023, la dynamique économique s'est redressée cette année, portée par la bonne santé du secteur manufacturier, dont les capacités de production demeurent impressionnantes et qui bénéficie du dynamisme des exportations. La stabilisation du secteur immobilier, objet de toutes les attentions du pouvoir central, a également contribué à rassurer quant à la capacité du pays à éviter une spirale récessive à court terme. Le sujet de la demande intérieure demeure toujours faute de réel retour de la confiance de la part des acteurs privés, ménages comme entreprises.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Economie chinoise

LE MOMENTUM ECONOMIQUE EST RELATIVEMENT ELEVE EN CHINE



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



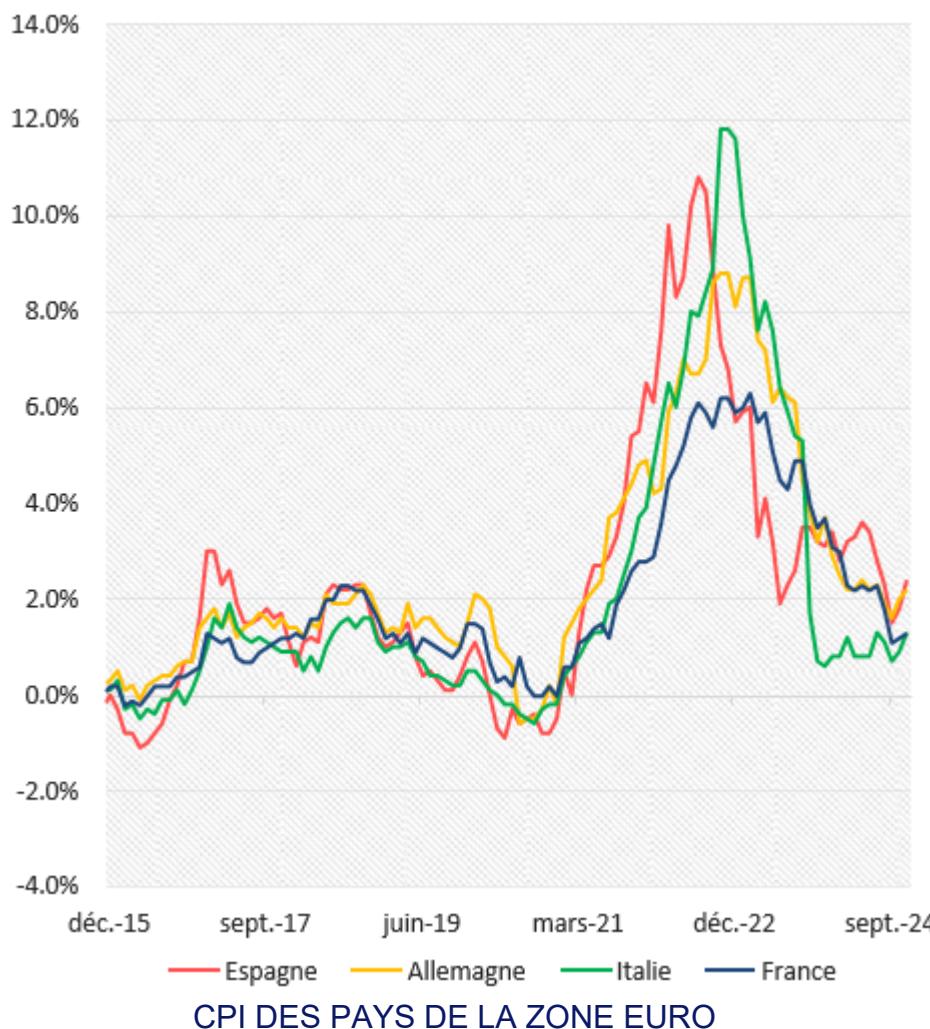
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 9 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Inflation

L'activité en Europe a déçu ces derniers mois. Pourtant, le Vieux Continent bénéficie désormais d'un tournant clair de la part de la BCE, qui semble enfin décidée à desserrer l'étau monétaire compte tenu d'une inflation qui n'inspire que peu d'inquiétudes même si elle demeure toujours au-dessus de la cible des 2% annuels.

L'INFLATION CONVERGE AUTOUR DES 2% EN ZONE EURO



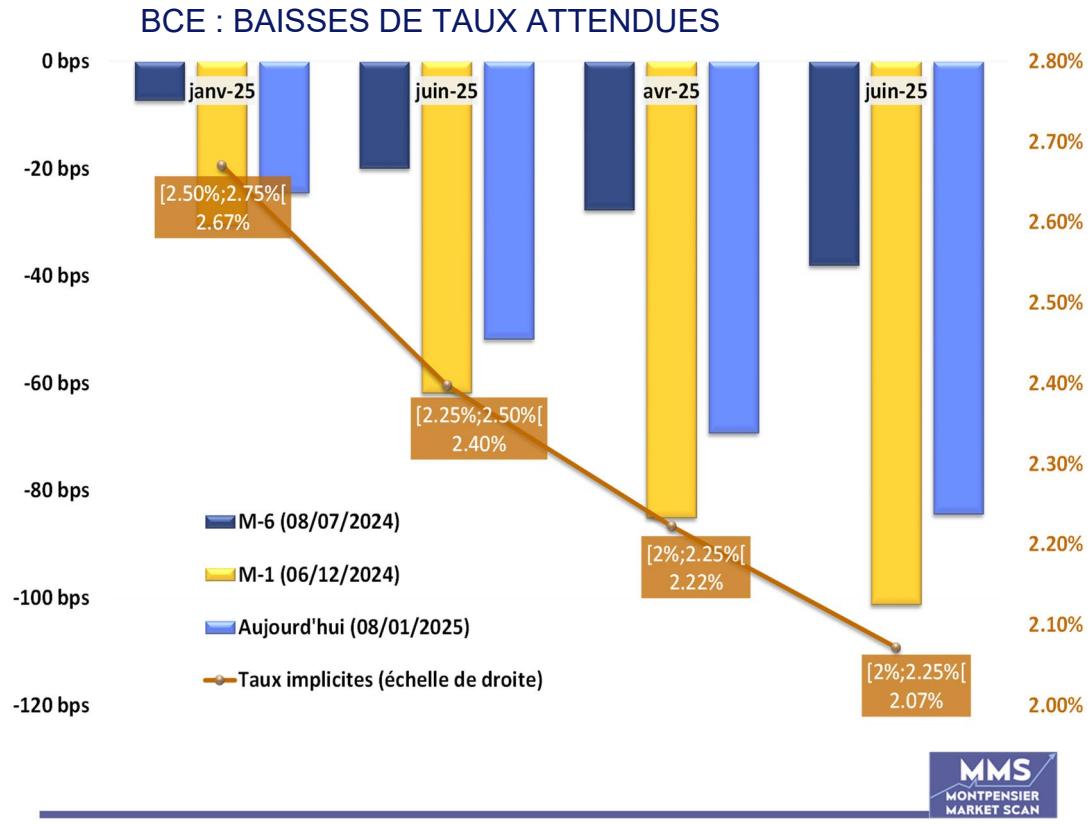
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 30 Novembre 2024



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Banque Centrale Européenne

Après une première baisse de taux en juin, elle a poursuivi le mouvement à l'automne tout en restant fidèle à sa politique des petits pas de 25 bps. La pression monte désormais sur Francfort pour accélérer le rythme et éviter un trop fort décrochage économique.



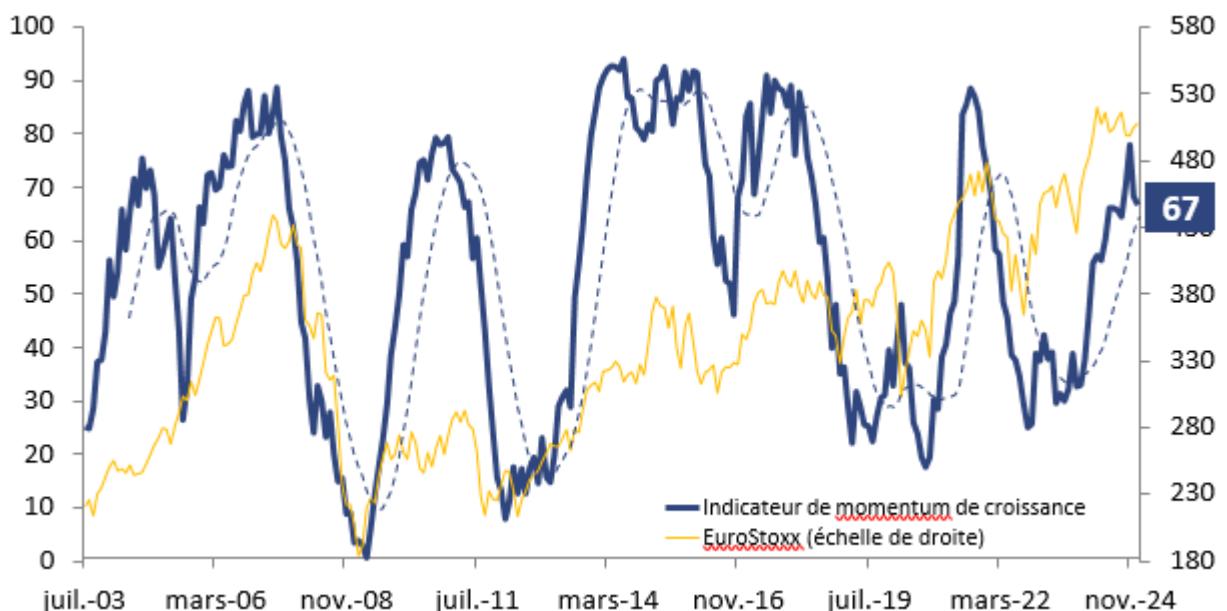
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Economie européenne

La préoccupation principale des pays européens reste en effet d'éviter de prolonger trop longtemps l'atonie économique des derniers trimestres, et de se rapprocher trop près du seuil de récession alors que les prévisions de croissance pour 2025 ne cessent d'être révisées en baisse. Faute de réelles perspectives de relance en France, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles et surtout sur le nouveau gouvernement attendu en Allemagne après les élections anticipées du 23 février prochain, qui pourrait enfin relancer la dynamique du géant d'Outre-Rhin.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE TIENT BON EN ZONE EURO



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 6 Janvier 2025

Un des points clés du scénario économique européen pour 2025 reste les incertitudes venues de l'instabilité politique en France. L'incapacité du pays à voter dans les temps un budget pour l'année qui vient n'a, pour le moment, pas trop entamé sa crédibilité sur les marchés, en dépit de la dégradation de sa note de crédit par les agences de notation.

Nul doute cependant que tant les autorités européennes que la BCE, seront vigilantes et chercheront à s'assurer de la bonne volonté – à minima – du pays à respecter les règles de bon comportement à l'intérieur de la zone euro. Quelles que soient les déclarations des banquiers centraux européens, préserver l'intégrité de l'euro demeurera au cœur du mandat de la BCE pour 2025.

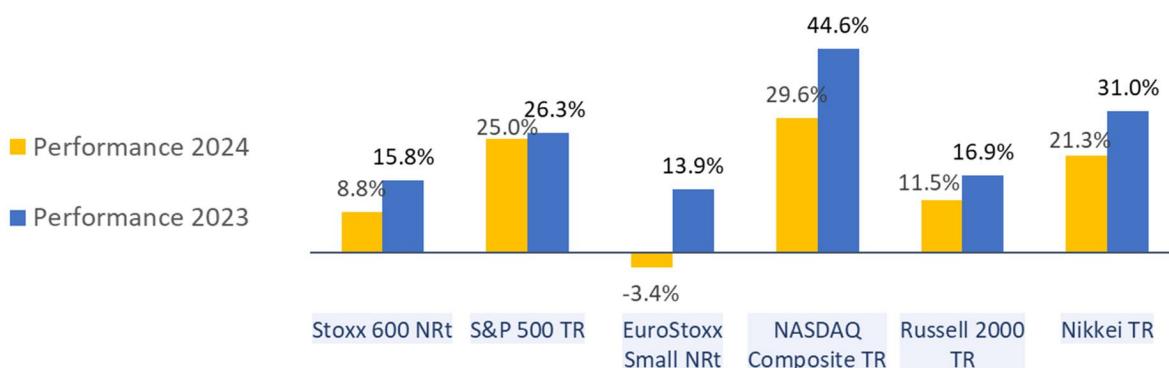
Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Marchés actions

Après une année 2023 d' excellente facture et de gains – ces performances compensant néanmoins à peine la baisse de l'année précédente – les marchés actions ont enchainé une nouvelle année positive pour les grandes valeurs malgré de fortes rotations en cours d'année.

C'est très clair aux Etats-Unis avec des gains supérieurs aux moyennes historiques, en particulier sur le Nasdaq, en progression de 29,6% propulsé par l'engouement autour du secteur de la technologie, du Cloud computing et de l'Intelligence Artificielle. C'est moins fort mais tout aussi clair en Europe où l'Eurostoxx50 a grimpé de 11% grâce en particulier au Dax allemand, en hausse de plus de 18% qui a bénéficié d'un retour en grâce après une année 2023 difficile. En revanche, le CAC 40 est resté à la traîne, -2.15% hors dividendes et tout juste à l'équilibre dividendes réinvestis, affecté par l'incertitude politique en France et les difficultés du secteur du luxe à surmonter l'atonie de la demande en Chine

A l'inverse, les actions de moyennes capitalisations ont plutôt été délaissées des deux côtés de l'Atlantique. Le Russell 2000 n'a ainsi progressé que de 11,5% contre 25% pour le S&P500 et l'Eurostoxx Small Net Return a fini l'année en baisse de 3.4%, plombé par les incertitudes économiques et politiques de plus en plus fortes en zone euro.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

La progression spectaculaire des valeurs technologiques aux Etats-Unis dans le sillage de NVidia en première partie d'année, puis de Tesla, après l'élection de Trump, a fait encore monter les niveaux de valorisations qui deviennent très exigeants sur la poursuite de la progression des bénéfices. En revanche, le « stress français et européen », a encore accentué la forte décote des marchés européens par rapport à leurs homologues d'Outre-Atlantique.

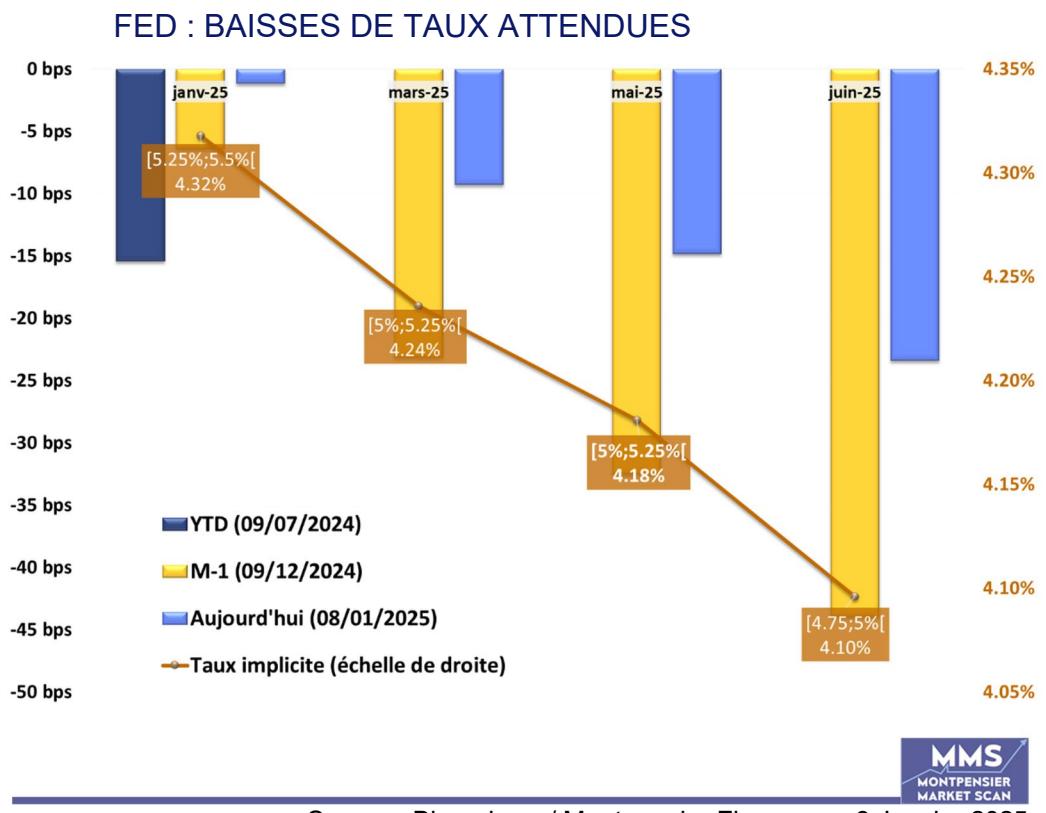
Le marché japonais, après un excellent premier trimestre qui lui a enfin permis de dépasser la marque record historique de décembre 1989, à près de 39 000 points, a consolidé ses gains par la suite pour finir quasi inchangé depuis la mi-mars à 39 894 points. Après avoir profité de la baisse du Yen et recherché la stabilité dans leurs positions asiatiques compte tenu des tensions croissantes dans le détroit de Taiwan, encore accrues après les élections de janvier 2024 dans l'île rebelle, les investisseurs internationaux ont été plus prudents. Alors que les indicateurs avancés d'activité du pays n'ont pas montré de franche progression, dans un contexte d'instabilité politique interne comme externe.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Perspectives 2025 : 3 incertitudes

La première incertitude est la bonne tenue ou non de la croissance des bénéfices des entreprises. De la poursuite de ce phénomène dépendra le comportement des marchés en 2025, en particulier dans les secteurs les plus attendus, comme le secteur technologique et l'Intelligence Artificielle, celui où les promesses sont au plus haut. A ce stade, le consensus demeure encourageant.

La deuxième incertitude majeure pour l'année prochaine, reste l'évolution des taux d'intérêt. Les attentes des investisseurs quant aux futures décisions des grandes banques centrales ont été largement revues à la baisse tout au long de l'année devant la prudence de la BCE en Europe et le contexte économique plus résistant que prévu aux Etats-Unis. Mais ces dernières ne sont pas les seuls déterminants des coûts de financement : la possibilité d'un scénario de «no landing» aux Etats-Unis, d'une inflation plus forte que prévu dans le sillage d'une possible guerre commerciale entre les grandes zones géographiques, et d'un contexte politique pesant en zone euro, sont autant d'éléments qui seront à suivre en 2025



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Car la troisième incertitude majeure pour l'année qui s'ouvre, au-delà du contexte européen, reste bien politique. Sur le Vieux Continent, c'est la France qui donnera le ton. Si le gouvernement nommé en fin d'année réussit l'épreuve du vote du budget, les investisseurs seront rassurés. Sinon, la pression pourrait devenir forte et les premiers pas du nouveau gouvernement allemand attendu en mars seront d'autant plus suivis. Aux Etats-Unis après une élection présidentielle qui a confirmé les forts clivages du pays mais qui a déjoué les pronostics pessimistes sur la stabilité institutionnelle, ce sont les équilibres budgétaires qui seront examinés à la loupe alors que la majorité républicaine à la chambre des Représentants est très étroite.

Face à ces trois incertitudes, les rotations sectorielles et intra-sectorielles demeurent une constante du marché, les investisseurs privilégiant alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles capables de résister au ralentissement possible de l'économie mondiale tout en profitant de la résistance des marchés de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis, ou, plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, la prime au leader – à l'image d'Hermès dans le luxe, de NVidia dans les semi-conducteurs, ou de Eli Lilly dans la pharmacie – demeure une constante, tout comme la recherche des valeurs technologiques capables d'apporter une rupture majeure, à l'image de celles liées à l'intelligence artificielle ou du Cloud. D'une façon plus générale, à l'intérieur de ces rotations, les business models de qualité ont toujours été privilégiés, alors que la résilience et l'agilité restent des valeurs cardinales de l'investissement.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la résistance de la croissance mondiale, et de l'ouverture d'une nouvelle phase monétaire, plus accommodante, pour poursuivre leur rebond, toutefois interrompu par l'élection de Trump qui porte la perspective simultanée d'un renforcement du dollar et de possibles barrières douanières très pénalisantes pour ces économies dépendantes du commerce mondiale. Même si les performances restent très disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année en hausse de près de 7,5%.

ÉVOLUTION DU MSCI EM DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022 (EN DOLLAR)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, les élections législatives plus difficiles que prévu pour Narendra Modi, n'ont pas entamé la confiance des investisseurs, même si l'élection américaine a généré des prises de profit au dernier trimestre. En Chine, le marché a longtemps hésité devant l'absence persistante de dynamique interne et le manque de lisibilité sur les intentions réelles des autorités de Pékin. L'annonce, mi-septembre, d'un plan de relance très significatif, a fait bondir les indices même si cela demandera confirmation et précisions dans les prochains mois. Les détails sont attendus en mars 2025, sans doute en vue d'attendre les premières mesures commerciales de l'administration Trump. Les valorisations sur les marchés chinois restent encore très en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

CHINE : ÉVOLUTION DU CSI 300 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN CNY)

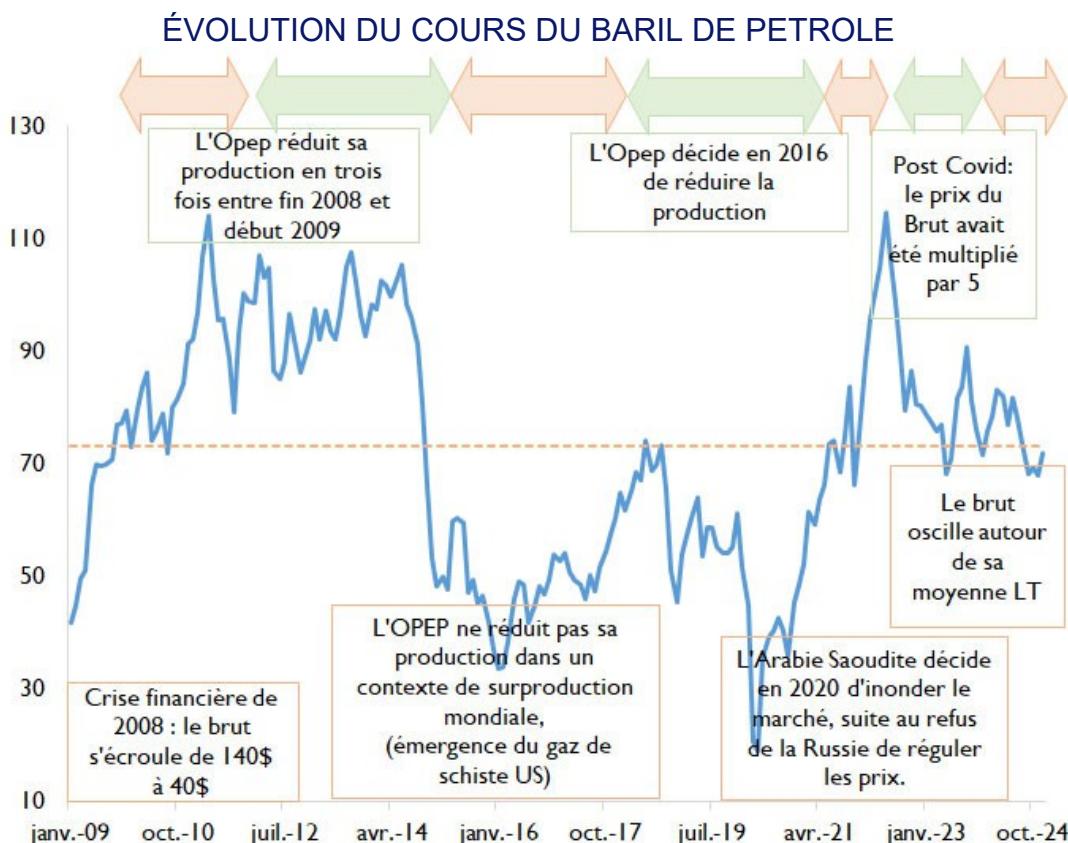


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 27 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Matières premières

En dépit des tensions géopolitiques persistantes et des fluctuations quant aux anticipations de croissance mondiale, l'atonie persistante de la demande chinoise et la progression de la production américaine a permis aux prix de l'énergie de rester globalement stables sur l'année. Le brut léger américain, après avoir terminé l'année dernière à 72\$ dollars le baril, a clôturé 2024 proche de ces niveaux soit quasiment 10\$ en dessous de son niveau de fin 2022. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

A l'inverse, les prix du gaz, en dépit d'une production américaine et mondiale toujours aussi dynamique restent sous pression de la concurrence entre les pays consommateurs pour s'assurer des stocks conséquents alors que les températures chutent en fin d'année dans l'hémisphère Nord. La référence américaine a ainsi terminé l'année en forte hausse, à 4\$ l'unité, au plus haut depuis fin 2022, mais néanmoins très loin des plus de 9\$ enregistrés en février 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. L'Europe souffre davantage, l'arrêt des exportations de gaz russe via l'Autriche en novembre ayant propulsé les prix de l'électricité jusqu'à 50euros le MW/h fin décembre 2024.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les premiers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie. La situation, quoique moins favorable que l'année dernière à la même époque, semble sous contrôle pour la fin de l'année en Europe, grâce à un approvisionnement sécurisé en GNL et à des stocks de gaz qui demeurent à un bon niveau.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance américaine, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande mondiale. Le premier d'entre eux, le cuivre, après un premier trimestre en hausse, a corrigé puis s'est stabilisé pour finir en légère progression de 3.5% sur l'année. L'aluminium, suivant les anticipations sur l'industrie automobile, a suivi quasiment la même évolution que le cuivre pour terminer à +7%.

Après avoir été affectés au premier semestre par les craintes sur la sécurité en Mer Rouge et la volonté des commerçants européens et américains de regarnir leurs stocks en prévision de la fin de l'année, les tarifs du frêt maritime ont nettement corrigé avant de se reprendre légèrement en fin d'année, progressant de près de 1 900\$ le container début janvier à 2 500\$ fin décembre 2024 après un pic à plus de 3 700\$ début juillet.

L'or a profité la nouvelle phase de desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar alors que se profile une administration américaine qui paraît décidée à user encore davantage de l'arme monétaire. Après un premier record historique à 2 450\$ l'once en mai, le métal jaune a repris sa marche en avant pour enregistrer une marque inégalée à 2 790\$ l'once le 30 octobre et de terminer l'année juste au-dessus de 2 600\$.

Après la très forte reprise de 2023 l'ayant amené à 45 000\$, le bitcoin a poursuivi sa folle marche en avant pour dépasser la marque de 108 000\$ début décembre, bénéficiant de la perspective d'une baisse des taux réels, des incertitudes politiques croissantes, de l'engouement autour de la technologie et surtout de la mise en place de nouveaux instruments financiers de type « ETF » aux Etats-Unis. Il a ensuite corrigé en revenant vers 90 000\$. La hausse est néanmoins très spectaculaire sur deux ans avec, rappelons-le, un bitcoin qui était sous les 17 000\$ au 31 décembre 2022 !

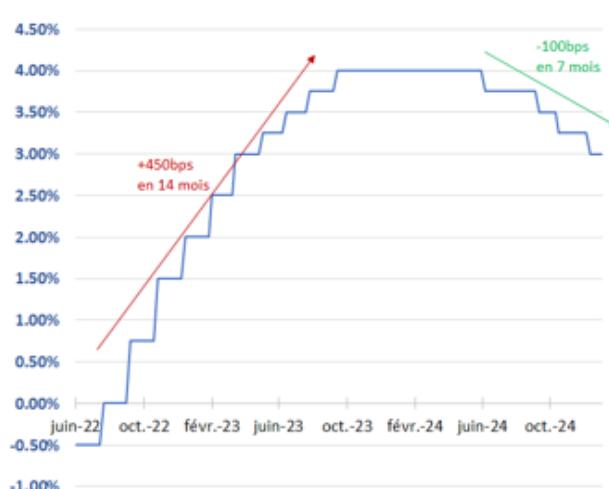
Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

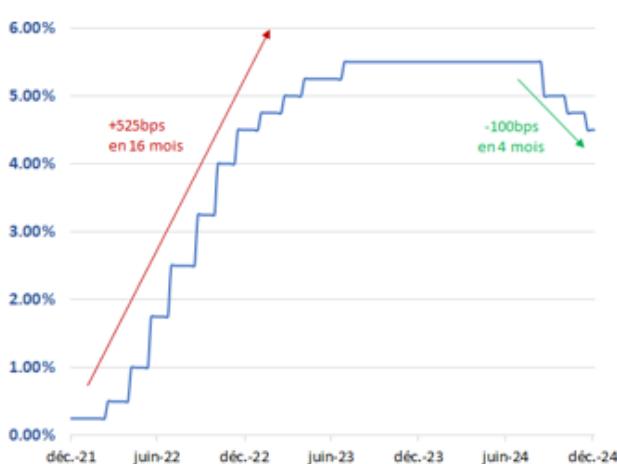
La baisse marquée des indices d'inflation des deux côtés de l'Atlantique au second semestre 2023 a permis aux banques centrales d'entamer leur desserrement monétaire au premier semestre 2024 mais la résistance de la consommation et du marché de l'emploi aux Etats-Unis, ainsi que la très bonne tenue des services dans le pays, et la très germanique prudence de la BCE ont tempéré les espérances de baisse puissante et rapide des taux. Les marchés n'intègrent ainsi plus que deux mouvements de ce type d'ici la fin de l'année aux Etats-Unis et tout juste deux supplémentaires en Europe, pourtant nettement plus à la peine économiquement.

Après cette première phase de baisse, les taux de référence sont désormais à 4,25% aux États-Unis en baisse de 100 bps sur le semestre et à 3,00% pour le taux de dépôt en Europe, soit -100bps depuis fin mai. Les taux à plus long terme ont, en revanche oscillé beaucoup plus fortement, à mesure qu'évoluaient à la fois les indices d'inflation, les probabilités de récession ou au contraire d'accélération économique, et les anticipations d'action des banques centrales. Ainsi, après avoir terminé 2023 à 3,88%, et s'être envolé à près de 4,70% en avril le taux à 10 ans américain a très nettement corrigé à près de 3,60% mi-septembre et a terminé la période à 4,57% !

EVOLUTION DES TAUX DE LA BCE



EVOLUTION DES TAUX DE LA FED

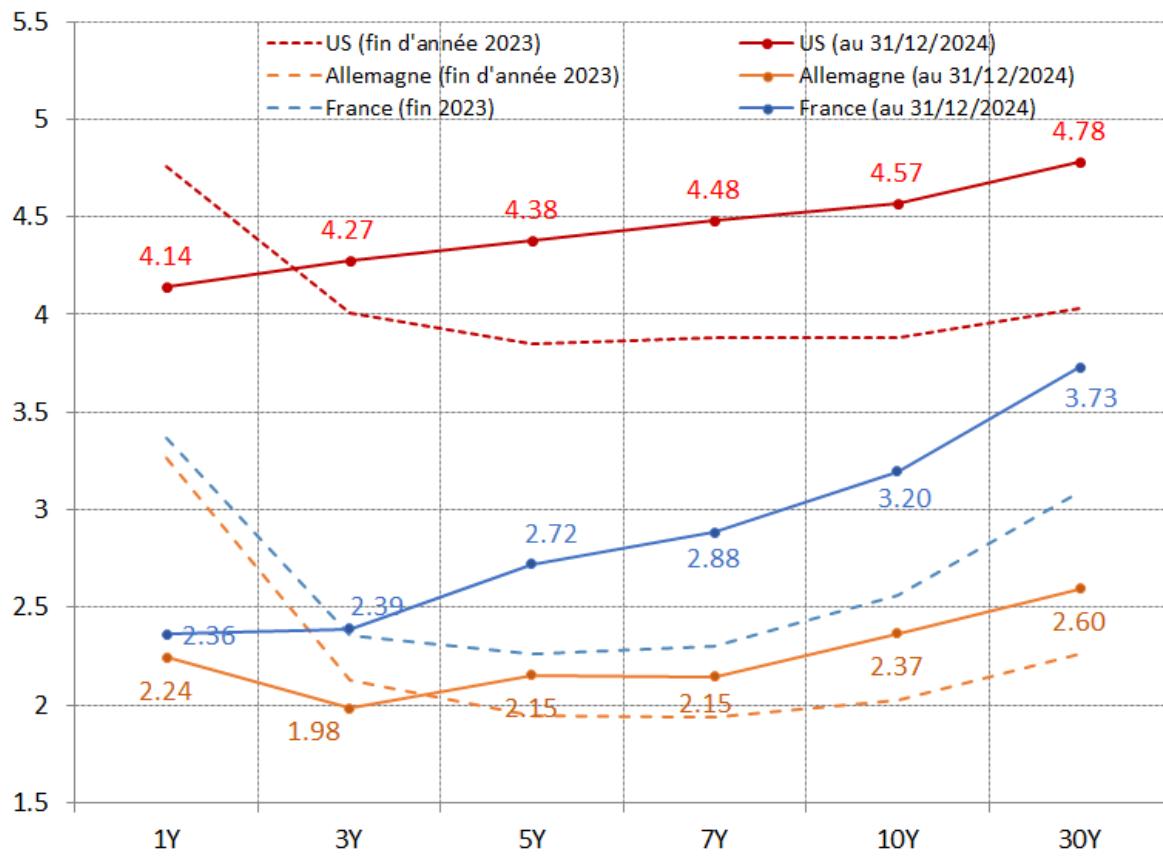


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 3 Janvier 2025

Illustrant l'incertitude politique propre au pays, autant que la prudence de la BCE, en Europe, le 10 ans français, après avoir fini l'année 2023 à 2,56%, et s'être fortement apprécié fin juin à 3,30%, a terminé l'année quasiment sur ces niveaux à 3,19% tandis que le Bund, traditionnelle valeur refuge des investisseurs en euro mais affecté également par l'instabilité politique allemande et les doutes sur le possible renouveau économique du pays, baissait presque de manière identique sur le semestre de 2,50% à 2,36%.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

LES TAUX FRANÇAIS, ALLEMANDS ET AMÉRICAINS SONT REMONTÉS EN 2024



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024



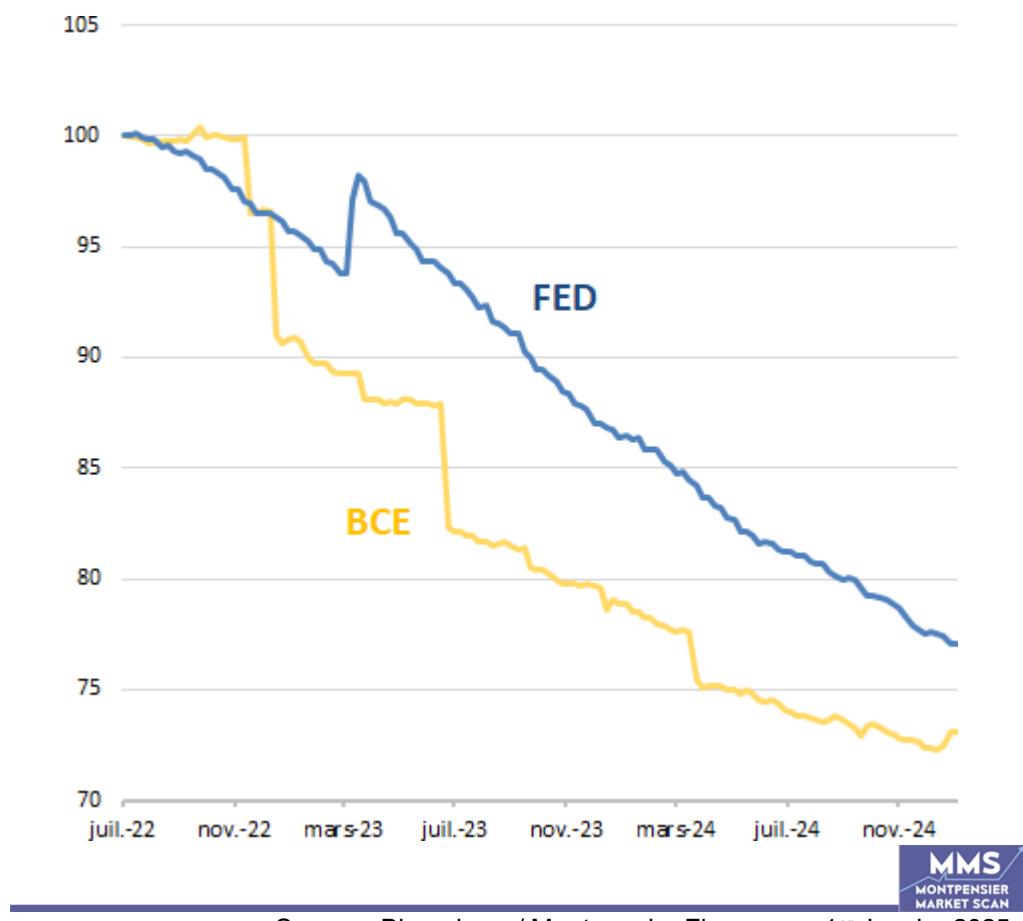
La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible, même si, à minima, toute reprise des hausses de taux semble écartée à ce stade. Une lente évolution à la baisse est le scénario central des investisseurs mais dépendra des équilibres – ou déséquilibres – économiques de la nouvelle présidence Trump. La combinaison d'une forte hausse des tarifs douaniers Outre-Atlantique et d'une puissante restriction de l'immigration pourrait relancer les craintes d'un retour de l'inflation et donc d'un nouveau « pivot » de la Fed. Qui devra en outre gérer les conséquences imprévisibles d'une telle politique sur le marché de l'emploi, le deuxième volet de son mandat après celui de la stabilité des prix.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, toujours sous pression de la faiblesse du Yen malgré un retour vers les 160 Yens pour un dollar, continue de privilégier la prudence via un arrêt progressif de ses opérations d'achat direct de titres sur le marché, mais sans renverser franchement, à ce stade, sa politique de taux d'intérêt, laissant le marché remonter lentement les taux à long terme.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, même si la Fed a un peu ralenti le mouvement. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés à suivre en 2025, car les bilans restent significatifs dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des colossales dettes publiques.

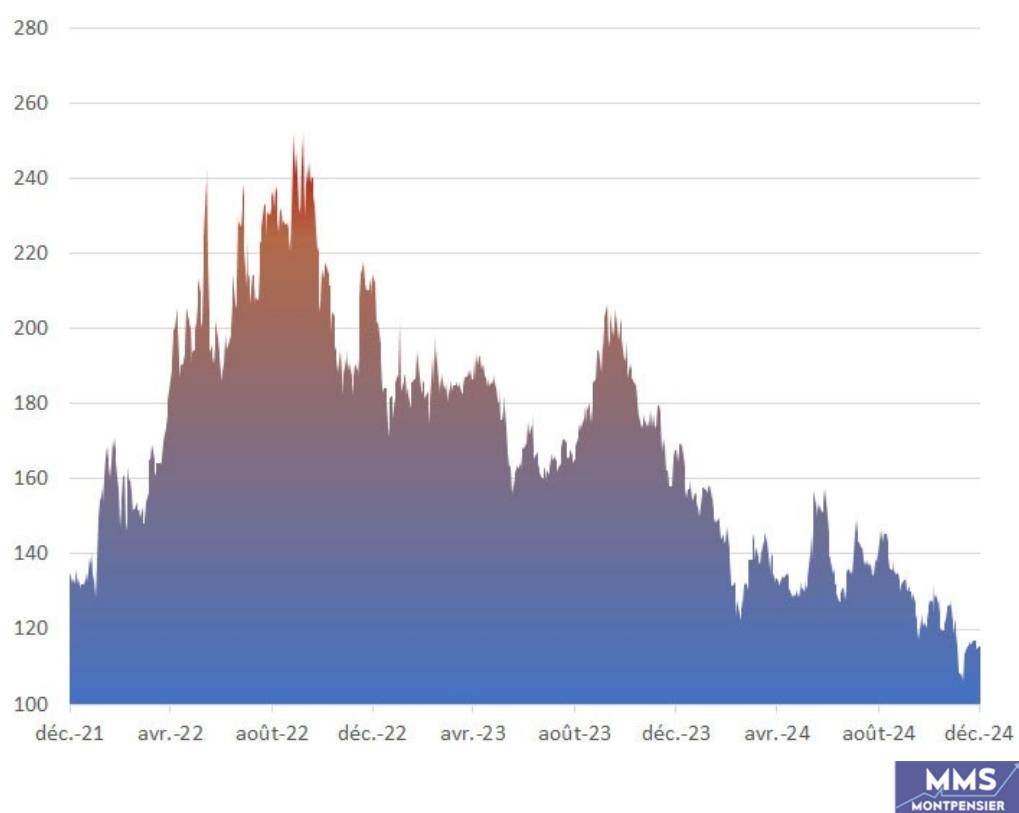
LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE DEGONFLENT



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement, rivés sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. L'Italie, au premier plan des préoccupations traditionnelles des investisseurs, continue de rassurer par la politique euro-compatible de Georgia Meloni, ce qui se traduit par une réduction de l'écart de taux entre les obligations italiennes et le Bund qui a baissé de 168 bps à 115 bps en douze mois. Le stress principal est désormais français après la dégradation de la note de la France par S&P puis par Moody's et surtout la grande inconnue de la stabilité politique du pays dans un contexte budgétaire très tendu. C'est ainsi que l'écart entre l'OAT et la référence européenne, le Bund à 10 ans, s'est creusé de 53 bps à 83 bps – même s'il n'a que très peu évolué de 80bps à 83 bps depuis la dissolution - et que le taux à 10 ans français est désormais supérieur à celui de la dette espagnole de même échéance.

LA PRIME DE RISQUE DES OBLIGATIONS ITALIENNES S'EST RESSERRÉE LE SPREAD BTP/BUND 10 ANS



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Sur le front des changes, les fluctuations liées aux perspectives de croissance différentes en Europe et aux Etats-Unis, les scénarios de desserrement monétaire divergents et le retour du risque politique, ont fini par affecter la parité euro dollar, avec un taux de change à 1,035 dollar pour un euro fin décembre, s'éloignant sensiblement du seuil de 1,10\$ pour un euro, atteint fin début 2023 et début 2024.

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays et aux possibilités d'une relance massive, le Yuan a renversé mi-septembre son évolution face au dollar en s'appréciant jusqu'à tutoyer la barre des 7 yuan pour un dollar avant que les doutes sur la réalité de l'exécution du plan et le mouvement général d'appréciation du billet vert au moment des élections américaines ne finissent par renverser une nouvelle fois la tendance avec une fin d'année au-dessus des 7,33 Yuans pour un dollar. La devise du pays a également reflété l'insistance des autorités sur la relance monétaire et sur le crédit pour faire repartir l'activité, ce qui pèse sur la monnaie. En outre, les fortes surcapacités manufacturières du pays persistent, ce qui, combiné à l'atonie de la demande intérieure en attente du plan de relance, suppose des parités de change favorables aux exportateurs, d'autant plus dans la perspective d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis de Trump.

GRAPHE HISTORIQUE DU YUAN/DOLLAR



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

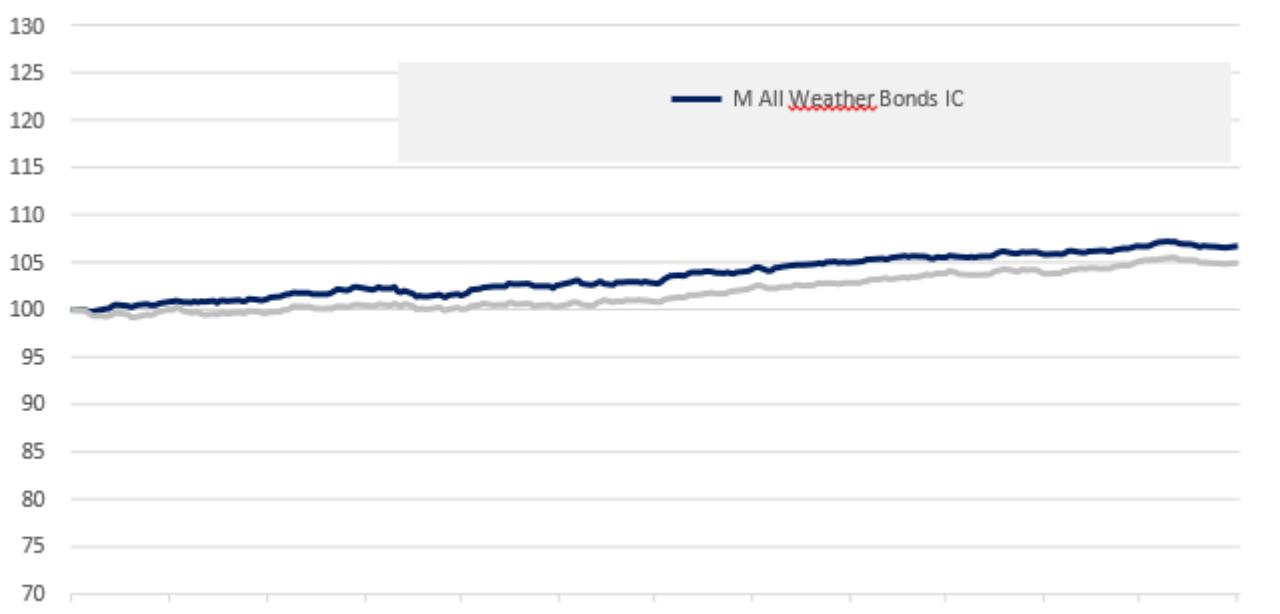
- Données et Performances de Indice Composite au 31 décembre 2024**

Taille du FCP : 85.16 millions d'euros

	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative part IC (€)	254.34	271.26
<i>Performance annuelle</i>		6.65%
Valeur liquidative part ID* (€)	250.37	265.73
<i>Performance annuelle</i>		6.43%
Valeur liquidative part RC (€)	152.21	161.19
<i>Performance annuelle</i>		5.90%

Indice Composite M All Weather Bonds (70% QW5A + 20% IBOXXMJA + 10% OISESTR)	145.65	152.86
<i>Performance annuelle</i>		4.95%

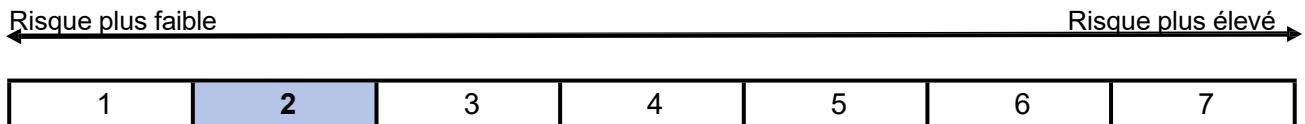
* Le 17/04/2024, la part ID a distribué un dividende unitaire de 0.69 €.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée. Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2024**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 8.82%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2024, le fonds est exposé à hauteur de 5.08% en Obligations

		29/12/2023	31/12/2024	Variation
Actif Net Total		52 864 368.39	85 158 490.26	61.09%
Nombre de parts IC	ANC	126 700.0000	191 994.1300	
		32 225 760	52 081 319	
Nombre de parts ID	ANC	40 010.0000	80 510.0000	
		10 017 325	21 394 182	
Nombre de parts RC	ANC	69 780.2800	72 476.8200	
		10 621 283	11 682 990	

- **Caractéristiques quantitatives indicatives**

	29/12/2023	31/12/2024
Modified duration	2.08	4.87
<i>dont ob. Indexées</i>		
<i>Inflation</i>	2.65	0.43
Yield to worst	2.96%	2.99%
Spread to Govt	105	63
Delta Action (O.C.)	1.38	1.49

- Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en EUR	en % de l'actif*
United Kingdom Gilt - 0.5% - 01/2029	8 025 974	12.07%
Bundesschatzanweisungen - 2.00% - 12/2026	7 520 574	11.31%
French Discount T-Bill - 0% - 12/2024	6 445 605	9.69%
Japan (40 Year Issue) - 1.30% - 03/2063	4 575 091	6.88%
United Kingdom Gilt - 3.75% - 10/2053	3 463 624	5.21%
United Kingdom Gilt - 4.125% - 07/2029	2 070 097	3.11%
Altarea - 5.5% - 10/2031	1 496 760	2.25%
Mexican Udibonos - 2.75% - 11/2031	1 094 944	1.65%
TotalEnergies - 4.50% - Perp	996 400	1.50%
BTF - 0% - 03/2025	990 094	1.49%

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en EUR	en % de l'actif*
BTF - 0% - 10/2024	4 085 149	6.14%
US Treasury - 1.375% - 07/2033	3 853 602	5.80%
France (Govt of) - 1.85% - 07/2027	2 700 843	4.06%
Deutschland Bond - 0.5% - 04/2030	2 391 516	3.60%
TSY Inflation - 1.50% - 02/2053	2 129 507	3.20%
Kingdom of Spain - 2.05% - 11/2039	1 121 571	1.69%
Italy BTPS - 4.50% - 10/2053	1 042 667	1.57%
Tapestry Inc. - 5.35% - 11/2025	742 306	1.12%
Deutsche Lufthansa - 3.625% - 09/2028	698 425	1.05%
Roche Finance - 3.586% - 12/2036	622 678	0.94%

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

- Principales positions**

au 29/12/2023 :

Nom	en % de l'actif
Sienna Monetaire ISR	7.89%
US Treasury - 1.375% - 07/2033	7.20%
BTF - 0% - 10/2024	7.73%
Deutschland Bond - 0.5% - 04/2030	4.46%
France (Govt of) - 1.85% - 07/2027	5.17%
Total des 5 premières lignes	32.45%
Nombre de lignes en portefeuille	92

au 31/12/2024 :

Nom	en % de l'actif
United Kingdom Gilt - 0.5% - 01/2029	9.61%
Bundesschatzanweisungen - 2.00% - 12/2026	8.83%
Japan (40 Year Issue) - 1.30% - 03/2063	5.03%
United Kingdom Gilt - 3.75% - 10/2053	4.37%
Mexican Udibonos - 2.75% - 11/2031	3.55%
Total des 5 premières lignes	31.39%
Nombre de lignes en portefeuille	96

- Evolution de la répartition géographique entre le 29/12/2023 et le 31/12/2024**

L'évolution de la répartition géographique indicative en sensibilité obligataire du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante :

	29/12/2023	31/12/2024
Total	2.08	4.87
Allemagne	-1.96	-0.59
Suède	-	0.07
Norvège	0.12	0.08
Luxembourg	0.05	0.10
Pays-Bas	0.08	0.21
Mexique	0.29	0.22
France	0.92	0.86
Japon	-	0.90
Royaume-Uni	0.25	1.17
États-Unis	1.42	1.33
Autres	0.91	0.53

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- Evolution de la répartition par type d'actifs entre le 29/12/2023 et le 31/12/2024**

L'évolution de la répartition sectorielle indicative des sous-jacents du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante :

	29/12/2023	31/12/2024
Total	100.00%	100.00%
Government Bonds > 1y - OCDE	30.96%	34.8%
Government Bonds > 1y - hors OCDE	0.00%	0.0%
Monétaire (dont Gov <1y)	18.65%	12.6%
Crédit Investment Grade	19.47%	9.5%
Crédit High Yield / NR	2.50%	4.2%
Crédit Financières	7.88%	22.2%
Crédit Hybrides	12.55%	11.7%
Obligations convertibles	7.99%	5.1%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- Analyse de la performance du portefeuille du 29/12/2023 au 31/12/2024**

L'indice Indice Composite M All Weather Bonds (70% QW5A + 20% IBOXXMJA + 10% OISESTR) a réalisé une performance de 4.95% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 6.65% (part « IC »).

- Analyse de la contribution indicative des titres**

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
TSY Inflation - 1.50% - 02/2053	0.63%
Deutschland Bond - 0.5% - 04/2030	0.30%
US Treasury - 1.375% - 07/2033	0.20%
US Treasury - 2.375% - 10/2028	0.25%
Kingdom of Spain - 2.05% - 11/2039	0.17%
A la baisse	Contribution
United Kingdom Gilt - 3.75% - 10/2053	-0.05%
Téléperformance - 0% - 11/2031	-0.05%
SES - 5.50% - 09/2054	-0.05%
Renault TP	-0.09%
Japan (40 Year Issue) - 1.30% - 03/2063	-0.29%

Source Montpensier Finance / Factset

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier-arbevel.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique d'engagement actionnarial qui se décline en :

Politique de Vote

https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique_vote.pdf

Politique d'engagement

https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique_engagement.pdf

Politique ESG

<https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

- **Exposition résultant des positions en produits dérivés au 31/12/2024**

Au 31/12/2024, l'OPC présentait une position nette de surexposition en produits dérivés obligataires représentant 4.85% de l'actif net.

Type	Libellé	% Exposition ajustée du Delta
FUTURES	Futures EuroBund - Mars 2025	-6.3%
FUTURES	Futures EURO-BOBL - Mars 2025	-12.3%
FUTURES	Futures US 5YR Note - Mars 2025	23.4%

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 73 867 904,96

- o Change à terme : 38 087 531,58
- o Future : 35 780 373,38
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	J.P.MORGAN AG FRANCFOORT SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

- ✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
- ✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

SFDR \ TAXONOMIE

Article 8

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Finance, disponible sur le site internet de Montpensier Finance :

<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

METHODOLOGIE NOTATION CREDIT EMETTEURS

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.

5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.

Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.

La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.

Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 40 personnes, dont 20 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2024 et variable au titre de 2023) : 8 458 K€, dont 4 484 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 5 385 K€.

NB : *Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.*

AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M All Weather Bonds

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Montpensier Finance

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP M All Weather Bonds,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif M All Weather Bonds constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

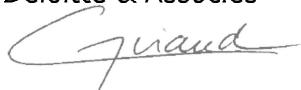
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	4 326 636,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 326 636,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	70 125 692,96
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	70 125 692,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	995 044,01
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	995 044,01
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	8 313 951,62
OPCVM	8 313 951,62
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	465 101,85
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	84 226 427,36
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 454 619,57
Comptes financiers	359 178,66
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 813 798,23
Total de l'actif I+II	86 040 225,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	79 965 458,98
Report à nouveau sur revenu net	482,01
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	221,61
Résultat net de l'exercice	5 192 327,66
Capitaux propres I	85 158 490,26
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	85 158 490,26
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	515 479,44
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	515 479,44
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	116 566,75
Concours bancaires	249 689,14
Sous-total autres passifs IV	366 255,89
Total Passifs : I+II+III+IV	86 040 225,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	2 368 055,00
Produits sur titres de créances	74 095,63
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	91 836,09
Sous-total produits sur opérations financières	2 533 986,72
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-319,71
Sous-total charges sur opérations financières	-319,71
Total revenus financiers nets (A)	2 533 667,01
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-715 143,87
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-715 143,87
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 818 523,14
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	404 761,05
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 223 284,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	2 649 103,75
Frais de transactions externes et frais de cession	-120 153,97
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 528 949,78
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	654 711,31
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 183 661,09

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-322 422,32
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	19 420,52
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-303 001,80
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	88 384,18
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-214 617,62
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	5 192 327,66

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance en relation avec celle des marchés obligataires et de surperformer par rapport à l'indice composite constitué à hauteur de 70% de l'indice Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return, 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield, et 10% de l'Ester capitalisé sur 7 jours, en mettant en œuvre une gestion des titres de taux qui n'est pas une gestion indicielle (l'indice n'étant qu'un élément de comparaison a posteriori).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	52 864 368,39	85 158 490,26
Part M ALL WEATHER BONDS PART IC en EUR		
Actif net	32 225 759,78	52 081 319,07
Nombre de titres	126 700,00	191 994,13
Valeur liquidative unitaire	254,34	271,26
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,75	10,13
Capitalisation unitaire sur revenu	2,50	7,46
Part M ALL WEATHER BONDS PART ID en EUR		
Actif net	10 017 325,42	21 394 181,68
Nombre de titres	40 010,00	80 510,00
Valeur liquidative unitaire	250,37	265,73
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,46	9,93
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées		
Distribution unitaire sur revenu	0,23	6,79
Crédit d'impôt unitaire		
Part M ALL WEATHER BONDS PART RC en EUR		
Actif net	10 621 283,19	11 682 989,51
Nombre de titres	69 780,28	72 476,82
Valeur liquidative unitaire	152,21	161,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,04	6,04
Capitalisation unitaire sur revenu	1,10	3,34

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.

5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.

Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.

La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.

Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0,40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0,40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR001400H8Q5 - Part M ALL WEATHER BONDS PART RC : Taux de frais maximum de 1,40% TTC.

FR001400H8P7 - Part M ALL WEATHER BONDS PART IC : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR001400LP10 - Part M ALL WEATHER BONDS PART ID : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,22% TTC (Taux maximum forfaitaire) de l'actif net.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les frais d'enregistrement et référencement de l'OPCVM, les frais d'information des clients et distributeurs, les frais de données, tel le coût des indices de référence utilisés par l'OPC..., les frais dépositaire, juridique, audit, fiscalité..., les frais liés au respect d'obligations réglementaires et reporting régulateur, les frais opérationnels et frais liés à la connaissance client. Le taux maximum forfaitaire indiqué pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci et à l'inverse si les frais réels sont supérieurs aux frais affichés le dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

Swing pricing

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'e FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement. La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs du FCP.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque part du FCP (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'Indice composite de 70% Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (Ticker Bloomberg QW5A), de 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield (Ticker Bloomberg IBOXXMJA),et de 10% de l'€ster (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur 7 jours (base 100) (Ticker Bloomberg OISESTR). Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création FCP ou d'une catégorie de parts, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories de parts jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du FCP ou d'une catégorie de parts ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création du FCP ou d'une catégorie de parts, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie de parts, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque part du FCP est définie comme la différence positive entre l'actif net de la part, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 15% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La Société de Gestion attire l'attention des porteurs sur le fait que des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative de l'OPCVM.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la Société de Gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de la part de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est immédiatement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part M ALL WEATHER BONDS RC	Capitalisation	Capitalisation
Part M ALL WEATHER BONDS ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part M ALL WEATHER BONDS IC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	52 864 368,39
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	28 961 577,02
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-667 414,37
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 818 523,14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 528 949,78
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-303 001,80
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-14 837,30
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-29 674,60
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	85 158 490,26

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part M ALL WEATHER BONDS IC		
Parts souscrites durant l'exercice	67 108,37	17 948 038,33
Parts rachetées durant l'exercice	-1 814,24	-489 296,24
Solde net des souscriptions/rachats	65 294,13	17 458 742,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	191 994,13	
Part M ALL WEATHER BONDS ID		
Parts souscrites durant l'exercice	40 500,00	10 399 143,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	40 500,00	10 399 143,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 510,00	
Part M ALL WEATHER BONDS RC		
Parts souscrites durant l'exercice	3 823,54	614 395,69
Parts rachetées durant l'exercice	-1 127,00	-178 118,13
Solde net des souscriptions/rachats	2 696,54	436 277,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	72 476,82	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part M ALL WEATHER BONDS IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part M ALL WEATHER BONDS ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part M ALL WEATHER BONDS RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
M ALL WEATHER BONDS PART IC FR001400H8P7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	52 081 319,07	191 994,13	271,26
M ALL WEATHER BONDS PART ID FR001400LP10	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	21 394 181,68	80 510,00	265,73
M ALL WEATHER BONDS PART RC FR001400H8Q5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 682 989,51	72 476,82	161,19

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
FRANCE	2 009,42	1 352,46	656,96		2 009,42	
ALLEMAGNE	1 023,75	295,62	370,12	358,01	1 023,75	
PAYS-BAS	808,80	292,09		516,71	808,80	
BELGIQUE	293,01	293,01			293,01	
ITALIE	191,66		191,66		191,66	
Total	4 326,64	2 233,18	1 218,74	874,72	4 326,64	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	70 125,70	64 158,26	2 086,86	3 880,58	
Titres de créances	995,04	995,04			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	359,18				359,18
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-249,69				-249,69
Hors-bilan					
Futures	NA	4 126,09			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		69 279,39	2 086,86	3 880,58	109,49

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations				7 927,30	18 180,67	20 496,85	23 520,88
Titres de créances	995,04						
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	359,18						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-249,69						
Hors-bilan							
Futures				9 463,69	-5 337,60		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 104,53			7 927,30	27 644,36	15 159,25	23 520,88

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP +/-	JPY +/-	MXN +/-	USD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	14 823,21	4 284,21	3 024,39	1 769,76	
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances				348,93	
Comptes financiers	42,09	30,46	59,56	79,22	147,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					-0,43
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	6 288,84		788,85		
Devises à livrer	-21 370,51	-4 354,22	-3 108,99	-2 277,70	
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	-216,37	-39,55	763,81	-79,79	147,41

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	844,64	3 482,00	
Obligations et valeurs assimilées	50 385,94	13 828,05	5 911,70
Titres de créances	995,04		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	4 126,09		
Solde net	56 351,72	17 310,05	5 911,70

(*) Source SDG

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFOORT	12,80	
SOCIETE GENERALE PAR	67,69	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
J.P.MORGAN AG FRANCFOORT	70,00	
SOCIETE GENERALE PAR	170,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFOORT		57,59
SOCIETE GENERALE PAR		73,29
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créesances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créesances		
	Souscriptions à recevoir	619 347,99
	Dépôts de garantie en espèces	595 271,58
	Collatéraux	240 000,00
Total des créances		1 454 619,57
Dettes		
	Frais de gestion fixe	73 764,67
	Frais de gestion variable	22 274,80
	Autres dettes	20 527,28
Total des dettes		116 566,75
Total des créances et des dettes		1 338 052,82

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part M ALL WEATHER BONDS IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	355 956,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Rétrocessions des frais de gestion	
Part M ALL WEATHER BONDS ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	158 246,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Rétrocessions des frais de gestion	
Part M ALL WEATHER BONDS RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	178 665,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,62
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 223 284,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	2 223 284,19
Report à nouveau	482,01
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 223 766,20

Part M ALL WEATHER BONDS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 433 875,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 433 875,57
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 433 875,57
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 433 875,57
Total	1 433 875,57
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part M ALL WEATHER BONDS ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	546 822,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	546 822,40
Report à nouveau	482,01
Sommes distribuables au titre du revenu net	547 304,41
Affectation :	
Distribution	546 662,90
Report à nouveau du revenu de l'exercice	641,51
Capitalisation	
Total	547 304,41
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	80 510,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	6,79
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part M ALL WEATHER BONDS RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	242 586,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	242 586,22
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	242 586,22
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	242 586,22
Total	242 586,22
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 183 661,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 183 661,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	221,61
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 183 882,70

Part M ALL WEATHER BONDS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 945 884,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 945 884,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 945 884,21
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 945 884,21
Total	1 945 884,21
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part M ALL WEATHER BONDS ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	799 673,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	799 673,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	221,61
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	799 894,93
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	799 894,93
Capitalisation	
Total	799 894,93
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part M ALL WEATHER BONDS RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	438 103,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	438 103,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	438 103,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	438 103,56
Total	438 103,56
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			4 326 636,92	5,08
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 326 636,92	5,08
Banques commerciales			474 520,00	0,56
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV	EUR	400 000	474 520,00	0,56
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			317 500,81	0,37
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	2 733	317 500,81	0,37
Électricité			321 549,75	0,38
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	6 700	321 549,75	0,38
Gestion et promotion immobilière			516 711,27	0,61
LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30	EUR	500 000	516 711,27	0,61
Gestion immobilière et développement			673 866,89	0,79
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	3 500	238 876,75	0,28
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	9 305	434 990,14	0,51
Hôtels, restaurants et loisirs			875 607,11	1,03
DELIVERY HERO SE 0.875% 15-07-25	EUR	300 000	295 622,90	0,35
SPIE 2.0% 17-01-28 DD	EUR	200 000	221 969,83	0,26
TUI AG 1.95% 26-07-31 CV	EUR	300 000	358 014,38	0,42
Logiciels			561 779,09	0,66
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	200 000	191 663,69	0,23
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	400 000	370 115,40	0,43
Produits chimiques			293 014,50	0,34
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	300 000	293 014,50	0,34
Services clientèle divers			292 087,50	0,34
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	300 000	292 087,50	0,34
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			70 125 692,96	82,35
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			70 125 692,96	82,35
Assurance			698 698,04	0,82
APICIL PREVOYANCE 5.375% 03-10-34	EUR	300 000	317 910,88	0,37
ZURICH FINANCE IRELAND DESIGNATED 5.5% 23-04-55	USD	400 000	380 787,16	0,45
Automobiles			1 878 757,65	2,21
RENAULT SA	EUR	5 841	1 878 757,65	2,21
Banques commerciales			6 114 291,86	7,18
AB SIAULIU BANKAS 4.853% 05-12-28	EUR	200 000	202 845,16	0,24
BANCO BPM 4.5% 26-11-36 EMTN	EUR	800 000	811 359,95	0,95
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	800 000	804 136,49	0,94
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	200 000	207 121,49	0,24
DE VOLKS BANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	500 000	502 470,75	0,59
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.034% 27-09-30	EUR	800 000	814 560,81	0,96
MONETA MONEY BANK 4.414% 11-09-30	EUR	400 000	414 978,48	0,49

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NCG BAN 4.625% 11-12-36 EMTN	EUR	400 000	401 941,75	0,47
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 4.5% 29-05-30	EUR	600 000	635 631,00	0,75
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.875% 24-01-34	EUR	100 000	113 834,03	0,13
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	EUR	800 000	797 846,96	0,94
TRIODOS BANK NV 4.875% 12-09-29	EUR	400 000	407 564,99	0,48
Compagnies aériennes			838 777,60	0,98
DEUTSCHE LUFTHANSA AG AUTRE R+0.0% 12-08-75	EUR	200 000	208 102,19	0,24
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	600 000	630 675,41	0,74
Composants automobiles			610 141,23	0,72
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.375% 16-05-36	EUR	600 000	610 141,23	0,72
Construction et ingénierie			431 477,60	0,51
P3 GROUP SARL 4.625% 13-02-30	EUR	400 000	431 477,60	0,51
Crédit à la consommation			403 661,34	0,47
LANDSBANKINN HF 3.75% 08-10-29	EUR	400 000	403 661,34	0,47
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			671 915,14	0,79
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	350 000	364 179,06	0,43
WORLDSLNE 5.25% 27-11-29	EUR	300 000	307 736,08	0,36
Electricité			2 742 297,25	3,22
CEZ 4.25% 11-06-32 EMTN	EUR	600 000	627 597,78	0,74
EDF 5.875% PERP EMTN	GBP	300 000	358 884,09	0,42
EDF 9.125% PERP	USD	300 000	327 093,74	0,38
ELIA GROUP SANV 3.875% 11-06-31	EUR	600 000	620 615,92	0,73
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	300 000	317 432,38	0,37
SOUTHERN COMPANY 1.875% 15-09-81	EUR	519 000	490 673,34	0,58
Equipements électriques			535 148,71	0,63
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	500 000	535 148,71	0,63
Equipements et fournitures médicaux			863 276,11	1,01
SARTORIUS FINANCE BV 4.5% 14-09-32	EUR	400 000	427 363,97	0,50
SARTORIUS FINANCE BV 4.875% 14-09-35	EUR	400 000	435 912,14	0,51
FPI de détail			1 750 333,29	2,06
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	700 000	712 062,70	0,84
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	300 000	325 315,17	0,38
MERCIALYS 4.0% 10-09-31	EUR	700 000	712 955,42	0,84
FPI résidentielles			1 561 895,55	1,83
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	EUR	1 500 000	1 561 895,55	1,83
FPI Soins de Santé			342 950,85	0,40
COFINIMMO 0.875% 02-12-30	EUR	400 000	342 950,85	0,40
Gaz			291 640,53	0,34
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	250 000	291 640,53	0,34
Gestion et promotion immobilière			1 319 983,81	1,55
ACCORINVEST GROUP 5.5% 15-11-31	EUR	500 000	516 901,67	0,61
PUBLIC PROPERTY INVEST A 4.625% 12-03-30	EUR	800 000	803 082,14	0,94

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion immobilière et développement			1 711 354,63	2,01
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	700 000	708 069,13	0,83
TAG IMMOBILIEN AG 4.25% 04-03-30	EUR	500 000	515 507,02	0,61
VONOVIA SE 5.5% 18-01-36	GBP	400 000	487 778,48	0,57
Hôtels, restaurants et loisirs			813 293,39	0,96
ACCOR 4.875% PERP	EUR	300 000	309 689,65	0,37
ACCOR 7.25% PERP	EUR	200 000	232 614,85	0,27
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	250 000	270 988,89	0,32
Infrastructure de transports			638 713,85	0,75
POSTNL NV 4.75% 12-06-31	EUR	600 000	638 713,85	0,75
Machines			822 822,45	0,97
TIMKEN 4.125% 23-05-34	EUR	600 000	617 128,85	0,73
VALLOUREC 7.5% 15-04-32	USD	200 000	205 693,60	0,24
Marches de capitaux			7 825 266,55	9,19
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	600 000	627 303,95	0,74
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 4.042% 10-09-27	EUR	400 000	409 538,03	0,48
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	400 000	430 118,28	0,51
JAPAN 40 YEAR ISSUE 1.3% 20-03-63	JPY	982 200 000	4 284 214,18	5,02
NORDDEUTSCHE LANDES BANK GIROZENTRALE 3.625% 11-09-29	EUR	700 000	716 227,34	0,84
NORDDEUTSCHE LANDES BANK GIROZENTRALE 5.625% 23-08-34	EUR	400 000	422 546,63	0,50
OTP BANK 4.25% 16-10-30 EMTN	EUR	600 000	610 538,18	0,72
OTP BANK 5.0% 31-01-29 EMTN	EUR	300 000	324 779,96	0,38
Media			825 523,32	0,97
SES 2.875% PERP	EUR	575 000	547 601,80	0,64
SES 5.5% 12-09-54	EUR	300 000	277 921,52	0,33
Métaux et minéraux			794 954,36	0,93
ARCELLOR MITTAL 3.125% 13-12-28	EUR	800 000	794 954,36	0,93
Pétrole et gaz			2 704 600,14	3,18
BP CAP MK 4.375% 31-12-99	EUR	800 000	806 127,07	0,95
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	EUR	1 000 000	1 024 917,95	1,20
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	744 000	873 555,12	1,03
Produits alimentaires			409 622,39	0,48
KONINKLIJKE FRIESLANDCAMPINA NV 4.85% PERP	EUR	400 000	409 622,39	0,48
Produits chimiques			197 551,46	0,23
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	200 000	197 551,46	0,23
Produits pharmaceutiques			874 674,52	1,03
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	800 000	874 674,52	1,03
Services aux collectivités			25 374 885,33	29,80
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.0% 10-12-26	EUR	7 500 000	7 517 762,81	8,83
MEXICAN UDIBONOS 2.75% 27-11-31	MXN	92 471	3 024 397,86	3,55
UNITED KINGDOM GILT 0.5% 31-01-29	GBP	7 850 000	8 186 330,99	9,61
UNITED KINGDOM GILT 3.75% 22-10-53	GBP	3 850 000	3 720 329,05	4,37

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED KINGDOM GILT 4.125% 22-07-29	GBP	1 700 000	2 069 886,35	2,43
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.125% 15-02-54	USD	925 300	856 178,27	1,01
Services aux entreprises			1 203 491,64	1,41
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	550 000	590 836,74	0,69
PLUXEE NV 3.75% 04-09-32	EUR	600 000	612 654,90	0,72
Services de télécommunication diversifiés			402 008,79	0,47
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23-10-31	EUR	400 000	402 008,79	0,47
Services financiers diversifiés			2 155 151,26	2,53
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	500 000	536 069,02	0,63
CTP NV 3.875% 21-11-32	EUR	800 000	794 928,05	0,93
SOGECAP 5.0% 03-04-45	EUR	800 000	824 154,19	0,97
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			2 316 532,32	2,72
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.625% 22-11-34	EUR	800 000	801 252,99	0,95
HEIMSTADEN BOSTAD AB 6.25% PERP	EUR	500 000	506 463,49	0,59
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	300 000	301 943,42	0,35
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	700 000	706 872,42	0,83
TITRES DE CRÉANCES			995 044,01	1,17
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			995 044,01	1,17
Services aux collectivités			995 044,01	1,17
FRENCH REPUBLIC ZCP 05-03-25	EUR	1 000 000	995 044,01	1,17
TITRES D'OPC			8 313 951,62	9,76
OPCVM			8 313 951,62	9,76
Gestion collective			8 313 951,62	9,76
SIENNA MONETAIRE ISR Part I	EUR	78 808	8 313 951,62	9,76
Total			83 761 325,51	98,36

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20250220		-1 036,12	EUR	360 767,11	GBP	-361 803,23
A/EUR/GBP/20250220		-44 913,75	EUR	15 187 002,12	GBP	-15 231 915,87
A/EUR/GBP/20250220		-1 382,06	EUR	481 022,24	GBP	-482 404,30
A/EUR/GBP/20250220	6 853,66		EUR	2 334 454,42	GBP	-2 327 600,76
A/EUR/GBP/20250220	3 433,50		EUR	920 001,68	GBP	-916 568,18
A/EUR/GBP/20250220	12 306,06		EUR	2 062 524,35	GBP	-2 050 218,29
A/EUR/JPY/20250220		-4 302,62	EUR	3 797 978,75	JPY	-3 802 281,37
A/EUR/JPY/20250220	6 255,35		EUR	558 199,42	JPY	-551 944,07
A/EUR/MXN/20250220		-49 123,27	EUR	3 059 867,75	MXN	-3 108 991,02
A/EUR/USD/20250220		-4 736,83	EUR	197 400,05	USD	-202 136,88
A/EUR/USD/20250220		-7 894,70	EUR	329 000,09	USD	-336 894,79
A/EUR/USD/20250220		-9 022,51	EUR	376 000,11	USD	-385 022,62
A/EUR/USD/20250220	448,50		EUR	895 626,09	USD	-895 177,59
A/GBP/EUR/20250220	37 660,87		GBP	3 737 660,87	EUR	-3 700 000,00
A/GBP/EUR/20250220	1 178,06		GBP	2 551 178,06	EUR	-2 550 000,00
V/EUR/MXN/20250220	12 348,69		MXN	788 848,47	EUR	-776 499,78
V/USD/EUR/20250220		-8 470,45	EUR	450 000,00	USD	-458 470,45
Total	80 484,69	-130 882,31		38 087 531,58		-38 137 929,20

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
EURO BOBL 0325	-89	102 060,00		-10 489 540,00
EURO BUND 0325	-40	86 880,00		-5 337 600,00
FV CBOT UST 5 0325	195		-195 677,13	19 953 233,38
Sous-total 1.		188 940,00	-195 677,13	4 126 093,38
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		188 940,00	-195 677,13	4 126 093,38

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	83 761 325,51
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-50 397,62
Total instruments financiers à terme - actions	-6 737,13
Total instruments financiers à terme - taux	-6 737,13
Total instruments financiers à terme - change	-6 737,13
Total instruments financiers à terme - crédit	-6 737,13
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-6 737,13
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 009 475,39
Autres passifs (-)	-555 175,89
Passifs de financement (-)	-555 175,89
Total = actif net	85 158 490,26

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part M ALL WEATHER BONDS IC	EUR	191 994,13	271,26
Part M ALL WEATHER BONDS ID	EUR	80 510,00	265,73
Part M ALL WEATHER BONDS RC	EUR	72 476,82	161,19

M ALL WEATHER BONDS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
IMMobilisations nettes	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	51 862 608,29
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	43 003 166,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	43 003 166,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	4 084 796,48
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	4 084 796,48
Titres de créances négociables	4 084 796,48
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	4 171 854,51
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 171 854,51
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	602 790,63
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	602 790,63
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	19 817 434,15
Opérations de change à terme de devises	19 105 260,71
Autres	712 173,44
COMPTEs FINANCIERS	1 363 269,07
Liquidités	1 363 269,07
TOTAL DE L'ACTIF	73 043 311,51

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	52 738 416,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-277 377,61
Résultat de l'exercice (a,b)	403 329,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	52 864 368,39
* Montant représentatif de l'actif net	
INSTRUMENTS FINANCIERS	663 367,53
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	663 367,53
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	663 367,53
Autres opérations	0,00
DETTES	19 020 868,25
Opérations de change à terme de devises	18 969 538,11
Autres	51 330,14
COMPTE FINANCIERS	494 707,34
Concours bancaires courants	494 707,34
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	73 043 311,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
EURO BUND 0324	6 723 780,00
CBOT USUL 30A 0324	1 571 691,18
EURO BOBL 0324	15 625 680,00
US 10YR NOTE 0324	2 145 432,70
Options	
CBOT YST 10 A 01/2024 CALL 112	2 785 640,50
EUREX EURO BUND 01/2024 CALL 137	1 808 915,50
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
FV CBOT UST 5 0324	6 496 459,26
Options	
CBOT YST 10 A 01/2024 PUT 110.5	615 233,48
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	25 558,99
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	447 284,50
Produits sur titres de créances	28 829,20
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	501 672,69
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	420,31
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	420,31
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	501 252,38
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	132 330,20
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	368 922,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	34 407,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	403 329,43

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 décembre 2023 a une durée exceptionnelle de 4 mois et 3 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR001400H8Q5 - Part M ALL WEATHER BONDS RC : Taux de frais maximum de 1,40% TTC.

FR001400H8P7 - Part M ALL WEATHER BONDS IC : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR001400LP10 - Part M ALL WEATHER BONDS ID : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

Swing pricing

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'e FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement. La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs du FCP.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque part du FCP (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'Indice composite de 70% Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (Ticker Bloomberg QW5A), de 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield (Ticker Bloomberg IBOXXMJA),et de 10% de l'Ester (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur 7 jours (base 100) (Ticker Bloomberg OISESTR). Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création FCP ou d'une catégorie de parts, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories de parts jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du FCP ou d'une catégorie de parts ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création du FCP ou d'une catégorie de parts, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie de parts, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque part du FCP est définie comme la différence positive entre l'actif net de la part, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 15% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La Société de Gestion attire l'attention des porteurs sur le fait que des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative de l'OPCVM.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la Société de Gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de la part de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est immédiatement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts M ALL WEATHER BONDS IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts M ALL WEATHER BONDS ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts M ALL WEATHER BONDS RC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	52 004 796,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-31 757,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	273 070,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-29 780,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	686 123,96
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 227 313,34
Frais de transactions	-32 799,23
Définitions de change	-24 920,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 428 528,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 428 528,43</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-550 502,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-550 502,46</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	368 922,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	52 864 368,39

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	15 821 350,46	29,93
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 223 635,65	7,99
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	202 440,56	0,38
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	22 755 740,00	43,05
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	43 003 166,67	81,35
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	4 084 796,48	7,73
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	4 084 796,48	7,73
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	30 661 139,88	58,00
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	30 661 139,88	58,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	7 111 692,74	13,45
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	7 111 692,74	13,45

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	26 979 375,65	51,04	0,00	0,00	1 253 012,92	2,37	14 770 778,10	27,94
Titres de créances	4 084 796,48	7,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 363 269,07	2,58
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	494 707,34	0,94
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	27 875 499,38	52,73	0,00	0,00	0,00	0,00	2 785 640,50	5,27
Autres opérations	6 496 459,26	12,29	0,00	0,00	0,00	0,00	615 233,48	1,16

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	143 829,36	0,27	6 787 661,95	12,84	8 191 459,75	15,50	27 880 215,61	52,74
Titres de créances	0,00	0,00	4 084 796,48	7,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 363 269,07	2,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	494 707,34	0,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 625 680,00	29,56	15 035 459,88	28,44
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 496 459,26	12,29	615 233,48	1,16

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 MXN		Devise 2 USD		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 212 334,94	4,18	7 263 228,30	13,74	0,00	0,00	1 303 943,92	2,47
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 193 136,43	2,26	485 343,52	0,92	952 423,59	1,80	2 522 955,98	4,77
Comptes financiers	49 817,74	0,09	977 482,81	1,85	0,00	0,00	158 156,47	0,30
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	2 153 976,10	4,07	8 849 723,25	16,74	227 707,32	0,43	3 853 120,32	7,29
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	494 707,34	0,94	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	6 502 764,38	12,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	7 111 692,74	13,45	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
Achat à terme de devise		4 902 959,78
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises		14 202 300,93
Dépôts de garantie en espèces		712 173,44
		19 817 434,15
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
Vente à terme de devise		14 154 451,34
Fonds à verser sur achat à terme de devises		4 815 086,77
Frais de gestion fixe		40 096,53
Autres dettes		11 233,61
		19 020 868,25
TOTAL DES DETTES		
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		796 565,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part M ALL WEATHER BONDS IC		
Parts souscrites durant l'exercice	126 700,00	31 674 340,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	126 700,00	31 674 340,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	126 700,00	
Part M ALL WEATHER BONDS ID		
Parts souscrites durant l'exercice	40 010,00	10 002 500,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	40 010,00	10 002 500,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40 010,00	
Part M ALL WEATHER BONDS RC		
Parts souscrites durant l'exercice	69 990,28	10 327 956,78
Parts rachetées durant l'exercice	-210,00	-31 757,60
Solde net des souscriptions/rachats	69 780,28	10 296 199,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	69 780,28	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part M ALL WEATHER BONDS IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part M ALL WEATHER BONDS ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part M ALL WEATHER BONDS RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	96 206,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts M ALL WEATHER BONDS ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 030,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts M ALL WEATHER BONDS RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	33 092,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,62
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	403 329,43
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	403 329,43

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS IC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	317 051,96
Total	317 051,96

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS ID	
Affectation	
Distribution	9 202,30
Report à nouveau de l'exercice	239,54
Capitalisation	0,00
Total	9 441,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	40 010,00
Distribution unitaire	0,23
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	76 835,63
Total	76 835,63

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-277 377,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-277 377,61

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS IC	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-222 752,11
Total	-222 752,11

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS ID	
Affectation	
Distribution	18 404,60
Plus et moins-values nettes non distribuées	110,13
Capitalisation	0,00
Total	18 514,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	40 010,00
Distribution unitaire	0,46

	29/12/2023
Parts M ALL WEATHER BONDS RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-73 140,23
Total	-73 140,23

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		29/12/2023
Actif net Global en EUR		52 864 368,39
Parts M ALL WEATHER BONDS IC en EUR		
Actif net		32 225 759,78
Nombre de titres		126 700,00
Valeur liquidative unitaire		254,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-1,75
Capitalisation unitaire sur résultat		2,50
Parts M ALL WEATHER BONDS ID en EUR		
Actif net		10 017 325,42
Nombre de titres		40 010,00
Valeur liquidative unitaire		250,37
Distribution unitaire sur +/- values nettes		0,46
Distribution unitaire sur résultat		0,23
Crédit d'impôt unitaire		0,00
Parts M ALL WEATHER BONDS RC en EUR		
Actif net		10 621 283,19
Nombre de titres		69 780,28
Valeur liquidative unitaire		152,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-1,04
Capitalisation unitaire sur résultat		1,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF 4.0% 08-03-29 EMTN	EUR	400 000	431 520,47	0,82
CONTINENTAL 4.0% 01-06-28 EMTN	EUR	375 000	396 399,96	0,75
DELIVERY HERO SE 0.875% 15-07-25	EUR	300 000	272 009,90	0,51
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	EUR	1 825 257,46	2 356 730,07	4,46
DEUTSCHE LUFTHANSA AG AUTRE R+0.0% 12-08-75	EUR	200 000	202 440,56	0,38
FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	EUR	400 000	429 971,21	0,81
FRESENIUS SE 5.125% 05-10-30	EUR	100 000	109 090,25	0,21
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	300 000	280 924,58	0,53
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	EUR	300 000	311 681,26	0,59
TELEFONICA DEUTSCH FINANCE 1 1.75% 05-07-25	EUR	400 000	392 896,87	0,75
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	EUR	600 000	592 015,41	1,12
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	400 000	371 521,97	0,70
TOTAL ALLEMAGNE			6 147 202,51	11,63
AUSTRALIE				
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	250 000	265 621,58	0,50
TOTAL AUSTRALIE			265 621,58	0,50
BELGIQUE				
COFINIMMO 1.0% 24-01-28	EUR	400 000	366 483,86	0,69
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	300 000	281 514,00	0,54
TOTAL BELGIQUE			647 997,86	1,23
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	150 000	143 829,36	0,27
TOTAL DANEMARK			143 829,36	0,27
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 3.375% 27-11-26	GBP	400 000	441 473,74	0,84
SPAIN IL BOND 2.05% 30-11-39	EUR	953 000	1 089 125,51	2,05
TOTAL ESPAGNE			1 530 599,25	2,89
ETATS-UNIS				
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	100 000	107 053,30	0,20
DUKE ENERGY 3.1% 15-06-28	EUR	375 000	376 630,98	0,71
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 14-01-25	EUR	300 000	301 971,00	0,58
SOUTHERN COMPANY 1.875% 15-09-81	EUR	519 000	449 417,80	0,85
TAPESTRY 5.35% 27-11-25	EUR	700 000	717 992,43	1,35
TAPESTRY 5.875% 27-11-31	EUR	400 000	423 151,68	0,81
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.25% 15-04-28	USD	417 700	378 969,42	0,71
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.375% 15-07-33	USD	4 251 200	3 808 109,85	7,20
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.5% 15-02-53	USD	2 556 900	2 194 227,38	4,15
TOTAL ETATS-UNIS			8 757 523,84	16,56
FINLANDE				
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	375 000	388 433,08	0,73
TOTAL FINLANDE			388 433,08	0,73
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	7 756	372 450,88	0,70
ACCOR 7.25% PERP	EUR	200 000	221 228,87	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	400 000	377 012,11	0,71
BPCE 4.5% 15-03-25 EMTN	USD	500 000	450 177,12	0,85
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	500 000	525 439,25	1,00
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	100 000	111 168,13	0,21
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	600 000	612 462,64	1,16
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	400 000	417 075,85	0,79
DANONE 1.0% PERP	EUR	300 000	275 187,54	0,52
EDF 5 7/8 12/31/49	GBP	300 000	326 037,64	0,62
ENGIE 1.875% PERP	EUR	400 000	336 410,98	0,64
ENGIE 3.875% 06-01-31	EUR	500 000	523 846,88	0,99
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	200 000	199 924,44	0,38
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	350 000	364 033,98	0,69
MERCIALYS 2.5% 28-02-29	EUR	400 000	375 108,62	0,71
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	6 700	307 553,45	0,58
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	2 500	159 143,75	0,30
OATE 1,85% 11-25072027 INDX	EUR	1 934 863	2 731 280,93	5,17
ORANGE 1.375% PERP EMTN	EUR	200 000	172 765,74	0,33
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	EUR	400 000	431 333,87	0,82
RENAULT SA	EUR	3 578	1 050 572,36	1,98
SUEZ 1.625% PERP	EUR	100 000	93 107,21	0,18
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	500 000	535 046,68	1,01
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	480 000	450 440,30	0,85
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	400 000	412 808,89	0,78
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	7 245	794 497,57	1,50
TOTAL FRANCE			12 626 115,68	23,89
GRECE				
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	100 000	104 179,87	0,20
TOTAL GRECE			104 179,87	0,20
HONGRIE				
MOL HUNGARIAN OIL & GAS	EUR	375 000	342 264,59	0,65
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	256 000	269 012,86	0,51
TOTAL HONGRIE			611 277,45	1,16
ITALIE				
ENEL 1.375% PERP	EUR	400 000	352 052,20	0,67
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	200 000	210 839,36	0,40
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	EUR	1 018 000	1 061 318,32	2,00
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	200 000	186 988,96	0,35
PIAGGIO 6.5% 05-10-30	EUR	200 000	214 451,78	0,41
PIRELLI C 4.25% 18-01-28 EMTN	EUR	375 000	405 537,53	0,77
TOTAL ITALIE			2 431 188,15	4,60
LUXEMBOURG				
SES 2.875% PERP	EUR	575 000	529 746,46	1,00
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	375 000	341 281,66	0,65
TOTAL LUXEMBOURG			871 028,12	1,65
MEXIQUE				
MEXICAN UDIBONOS 2.75% 27-11-31	MXN	58 639	2 212 334,94	4,18
TOTAL MEXIQUE			2 212 334,94	4,18
NORVEGE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELENOR AS 4.25% 03-10-35 EMTN	EUR	319 000	350 645,78	0,66
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	744 000	801 771,20	1,52
TOTAL NORVEGE			1 152 416,98	2,18
PAYS-BAS				
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	EUR	200 000	181 916,77	0,34
JDE PEET S BV 4.5% 23-01-34	EUR	500 000	527 792,67	1,00
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	300 000	272 287,50	0,51
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.586% 04-12-36	EUR	600 000	637 538,61	1,21
SARTORIUS FINANCE BV 4.5% 14-09-32	EUR	400 000	423 071,02	0,80
SARTORIUS FINANCE BV 4.875% 14-09-35	EUR	400 000	428 707,93	0,81
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	300 000	265 659,20	0,50
VONOVIA FINANCE BV 0.625% 07-10-27	EUR	200 000	179 467,55	0,34
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	300 000	279 270,49	0,53
TOTAL PAYS-BAS			3 195 711,74	6,04
PORTUGAL				
BCP 5.625% 02-10-26 EMTN	EUR	300 000	312 711,91	0,59
TOTAL PORTUGAL			312 711,91	0,59
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 4.25% 06-01-33	EUR	400 000	427 398,47	0,81
HSBC 2.099% 04-06-26	USD	500 000	431 744,53	0,82
UNITED KINGDOM GILT 3.75% 22-10-53	GBP	495 000	536 432,54	1,01
TOTAL ROYAUME-UNI			1 395 575,54	2,64
SLOVAQUIE				
Slovenska Sporitelna as 5.375% 04-10-28	EUR	200 000	209 418,81	0,40
TOTAL SLOVAQUIE			209 418,81	0,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			43 003 166,67	81,34
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			43 003 166,67	81,34
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 301024	EUR	4 200 000	4 084 796,48	7,73
TOTAL FRANCE			4 084 796,48	7,73
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			4 084 796,48	7,73
TOTAL Titres de créances			4 084 796,48	7,73
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA MONETAIRE ISR I	EUR	41 105,99991	4 171 854,51	7,89
TOTAL FRANCE			4 171 854,51	7,89
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 171 854,51	7,89
TOTAL Organismes de placement collectif			4 171 854,51	7,89

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0324	USD	-13	-1 838,24	0,00
EURO BOBL 0324	EUR	-131	-153 680,00	-0,29
EURO BUND 0324	EUR	-49	-402 780,00	-0,76
FV CBOT UST 5 0324	USD	66	22 864,85	0,04
US 10YR NOTE 0324	USD	-21	-44 492,36	-0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-579 925,75	-1,09
TOTAL Engagements à terme fermes			-579 925,75	-1,09
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
CBOT YST 10 A 01/2024 CALL 112	USD	-42	-54 044,12	-0,10
CBOT YST 10 A 01/2024 PUT 110,5	USD	-42	-6 532,81	-0,01
EUREX EURO BUND 01/2024 CALL 137	EUR	-25	2 500,00	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-58 076,93	-0,11
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-58 076,93	-0,11
TOTAL Instruments financier à terme			-638 002,68	-1,20
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	25 929,69	23 465,78	0,04
APPEL MARGE CACEIS	EUR	553 960	553 960,00	1,05
TOTAL Appel de marge			577 425,78	1,09
Créances				
Dettes				
Comptes financiers				
Actif net			52 864 368,39	100,00

Parts M ALL WEATHER BONDS ID	EUR	40 010,00	250,37
Parts M ALL WEATHER BONDS RC	EUR	69 780,28	152,21
Parts M ALL WEATHER BONDS IC	EUR	126 700,00	254,34

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part M ALL WEATHER BONDS ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 202,30	EUR	0,23	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	18 404,60	EUR	0,46	EUR
TOTAL	27 606,90	EUR	0,69	EUR

7. ANNEXE(S)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	M All Weather Bonds ID	Initiateur du Produit :	Montpensier Finance
Code ISIN du produit :	FR001400LP10	Site internet :	www.montpensier.com
Date de production du document d'informations clés :	12 septembre 2024		
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.			
Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.			

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le fonds M All Weather Bonds a pour objectif de réaliser une performance en relation avec celle des marchés obligataires et de surperformer par rapport à l'indice composite constitué à hauteur de 70% de l'indice Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (Ticker Bloomberg QW5A), 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield (Ticker Bloomberg IBOXXMJA), et 10% de l'€ster capitalisé sur 7 jours (base 100) (Ticker Bloomberg OISESTR), en mettant en oeuvre une gestion des titres de taux, qui n'est pas une gestion indicelle (l'indice n'étant qu'un élément de comparaison a posteriori).

La stratégie consiste à gérer de manière discrétionnaire, en combinant l'analyse macro-économique de type « Top down » s'attachant à anticiper les mouvements de marchés, et l'analyse de type « Bottom up » des instruments de dette libellés en toutes devises, émis en priorité dans les États de l'OCDE et de l'Espace Économique Européen, des obligations et autres titres de créances, privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres, combinée à une stratégie d'exposition et/ou de couverture utilisant des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, sur une durée recommandée de placement de 3 ans.

Le fonds peut être investi à minima à 80% et jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellées en euro mais également en d'autres devises, émis tant par des émetteurs « Corporate » que « Sovereign ».

Le processus d'investissement utilise une combinaison de stratégies « Top down » et « Bottom up » associant :

- Une stratégie à partir d'indicateurs Macroéconomiques et de secteurs permettant une analyse structurelle et conjoncturelle, fournissant une perspective ;
- Une stratégie d'exposition positive ou négative au risque de taux et/ou de taux réel visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux d'intérêt et d'inflation ;
- Une stratégie de courbe des taux d'intérêt dans le but d'optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux à long terme et de taux à court terme ;
- Une stratégie d'allocation entre différentes classes d'actifs de nature principalement obligataire ;
- Une stratégie d'investissement sur les obligations émises par le secteur « Corporate » et le secteur « Sovereign » avec le choix des signatures mises en portefeuille par la gestion.

L'univers d'investissement du fonds est constitué des émetteurs couverts par la recherche ESG MSCI, et faisant partie soit des pays de l'Espace économique européen, soit des pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Suisse, Chili, Chine, Colombie, Royaume Uni, Hong Kong, Indonésie, Israël, Inde, Japon, Corée du sud, Koweït, Mexique, Malaisie, Nouvelles Zélande, Pérou, Qatar, Singapour, Thaïlande, Taiwan, Etats Unis ou Afrique du Sud. 10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.

Les instruments libellés en devises autres que l'Euro et les autres devises de l'EEE sont limités à 40% de l'actif net.

Il est également possible de détenir jusqu'à 30% de l'actif net dans des instruments émis dans des Etats de l'OCDE hors EEE, 10% dans des instruments émis dans des Etats hors OCDE.

Les investissements en obligations de catégorie jugée spéculative « High Yield » par la société de gestion sont limités à 40% de l'actif net du fonds.

Les obligations callables et/ou putables pourront représenter jusqu'à 80% de l'actif net de l'OPCVM.

Les investissements sont limités à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées, 20% dans des obligations convertibles, 10% dans des parts d'OPCVM ou FIA ou actions de SICAV, 10% dans des actions & assimilés.

L'OPCVM peut être exposé au risque de change, hors Euro ou autres devises de l'Espace Économique Européen, à hauteur de 30% de l'actif net. L'OPCVM pourra également procéder à l'achat et la vente de devises à terme, sur les devises de pays présentant des marchés réglementés, en vue de se couvrir et/ou de s'exposer au risque de change.

L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 30% de l'actif net.

Par ailleurs, l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, ainsi que sur des cessions temporaires de titres. Le gérant peut intervenir sur le risque taux, et action dans une moindre mesure, à titre d'exposition et/ou de couverture.

La sensibilité moyenne du fonds est comprise entre -3 et +8.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 3 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

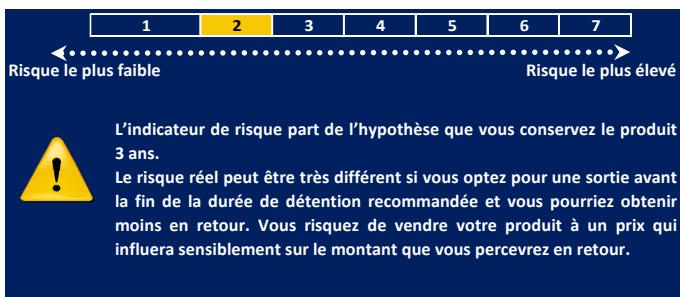
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
 - Risques liés aux instruments dérivés, qui utilisés en couverture ont pour conséquence de sous-exposer le fonds, et utilisés en exposition, de le sur-exposer.
 - Risque de contrepartie, i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
 - Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		1 an	3 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 324 € -16.8%	8 458 € -5.4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 379 € -16.2%	8 472 € -5.4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 936 € -0.6%	10 261 € 0.9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 715 € 7.1%	10 953 € 3.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 9/2019 à 9/2022.

* Le scénario actuariel est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 3/2013 à 3/2023.

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2010 à 10/2015.

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?
COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 3 ans
Coûts totaux	323 €	592 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.23%	1.97% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (3 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.83% avant déduction des coûts et de 0.86% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.93% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	94 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpassé son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice de référence]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 3 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	M All Weather Bonds RC	Initiateur du Produit :	Montpensier Finance
Code ISIN du produit :	FR001400H8Q5	Site internet :	www.montpensier.com
Date de production du document d'informations clés :	12 septembre 2024		
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.			
Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.			

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le fonds M All Weather Bonds a pour objectif de réaliser une performance en relation avec celle des marchés obligataires et de surperformer par rapport à l'indice composite constitué à hauteur de 70% de l'indice Markit Iboxx Euro Corporates Overall Total Return (Ticker Bloomberg QW5A), 20% de l'indice Markit Iboxx EUR Liquid High Yield (Ticker Bloomberg IBOXXMJA), et 10% de l'€ster capitalisé sur 7 jours (base 100) (Ticker Bloomberg OISESTR), en mettant en oeuvre une gestion des titres de taux, qui n'est pas une gestion indicelle (l'indice n'étant qu'un élément de comparaison a posteriori).

La stratégie consiste à gérer de manière discrétionnaire, en combinant l'analyse macro-économique de type « Top down » s'attachant à anticiper les mouvements de marchés, et l'analyse de type « Bottom up » des instruments de dette libellés en toutes devises, émis en priorité dans les États de l'OCDE et de l'Espace Économique Européen, des obligations et autres titres de créances, privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres, combinée à une stratégie d'exposition et/ou de couverture utilisant des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, sur une durée recommandée de placement de 3 ans.

Le fonds peut être investi à minima à 80% et jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellées en euro mais également en d'autres devises, émis tant par des émetteurs « Corporate » que « Sovereign ».

Le processus d'investissement utilise une combinaison de stratégies « Top down » et « Bottom up » associant :

- Une stratégie à partir d'indicateurs Macroéconomiques et de secteurs permettant une analyse structurelle et conjoncturelle, fournissant une perspective ;
- Une stratégie d'exposition positive ou négative au risque de taux et/ou de taux réel visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux d'intérêt et d'inflation ;
- Une stratégie de courbe des taux d'intérêt dans le but d'optimiser la performance du portefeuille sur la base des attentes en matière de taux à long terme et de taux à court terme ;
- Une stratégie d'allocation entre différentes classes d'actifs de nature principalement obligataire ;
- Une stratégie d'investissement sur les obligations émises par le secteur « Corporate » et le secteur « Sovereign » avec le choix des signatures mises en portefeuille par la gestion.

L'univers d'investissement du fonds est constitué des émetteurs couverts par la recherche ESG MSCI, et faisant partie soit des pays de l'Espace économique européen, soit des pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Suisse, Chili, Chine, Colombie, Royaume Uni, Hong Kong, Indonésie, Israël, Inde, Japon, Corée du sud, Koweït, Mexique, Malaisie, Nouvelles Zélande, Pérou, Qatar, Singapour, Thaïlande, Taiwan, Etats Unis ou Afrique du Sud. 10% du portefeuille du fonds pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement du fonds.

Les instruments libellés en devises autres que l'Euro et les autres devises de l'EEE sont limités à 40% de l'actif net.

Il est également possible de détenir jusqu'à 30% de l'actif net dans des instruments émis dans des Etats de l'OCDE hors EEE, 10% dans des instruments émis dans des Etats hors OCDE.

Les investissements en obligations de catégorie jugée spéculative « High Yield » par la société de gestion sont limités à 40% de l'actif net du fonds.

Les obligations callables et/ou putables pourront représenter jusqu'à 80% de l'actif net de l'OPCVM.

Les investissements sont limités à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées, 20% dans des obligations convertibles, 10% dans des parts d'OPCVM ou FIA ou actions de SICAV, 10% dans des actions & assimilées.

L'OPCVM peut être exposé au risque de change, hors Euro ou autres devises de l'Espace Économique Européen, à hauteur de 30% de l'actif net. L'OPCVM pourra également procéder à l'achat et la vente de devises à terme, sur les devises de pays présentant des marchés réglementés, en vue de se couvrir et/ou de s'exposer au risque de change.

L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 30% de l'actif net.

Par ailleurs, l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels, ainsi que sur des cessions temporaires de titres. Le gérant peut intervenir sur le risque taux, et action dans une moindre mesure, à titre d'exposition et/ou de couverture.

La sensibilité moyenne du fonds est comprise entre -3 et +8.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 3 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

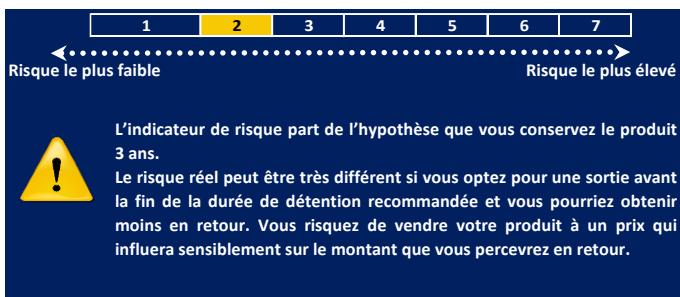
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
 - Risques liés aux instruments dérivés, qui utilisés en couverture ont pour conséquence de sous-exposer le fonds, et utilisés en exposition, de le sur-exposer.
 - Risque de contrepartie, i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
 - Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		1 an	3 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 302 €	8 241 €
	Rendement annuel moyen	-17.0%	-6.2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 302 €	8 241 €
	Rendement annuel moyen	-17.0%	-6.2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 845 €	9 981 €
	Rendement annuel moyen	-1.6%	-0.1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 617 €	10 654 €
	Rendement annuel moyen	6.2%	2.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 9/2019 à 9/2022.

* Le scénario actuariel est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 5/2015 à 5/2020.

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2013 à 10/2015.

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?
COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 3 ans
Coûts totaux	392 €	797 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.92%	2.66% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (3 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.6% avant déduction des coûts et de -0.06% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.63% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	164 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpassé son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice de référence]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTIPIEE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 3 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

Dénomination du produit :
M All Weather Bonds

Identifiant d'entité juridique :
9695001SNJW7M1LYWR08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'**activités économiques durables sur le plan social**. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● Oui

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :
_____ % de l'actif net du fonds
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :
_____ % de l'actif net du fonds

● ○ Non

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 6.9% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Une Entreprise est identifiée comme durable par la société de gestion, en appliquant la méthodologie décrite dans la politique ESG disponible sur le site internet montpensier.com.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'OPC intègre les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail ci-dessous et dans la section « Stratégie d'investissement » du Prospectus.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

7.8% du portefeuille investi hors liquidités, quasi-liquidités & éventuels OPC (soit 6.91% de l'actif net du fonds) est constitué d'investissemens durable.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

1.1. Performance environnementale

A. Obligations d'entreprises

	31/12/24	29/12/23
Scopes 1 et 2		
Empreinte Carbone		
M All Weather Bonds	74	60
Taux de couverture (en poids actions)		
M All Weather Bonds	90.36%	98.34%
Scopes 1, 2 et 3 Tier1		
Empreinte Carbone		
M All Weather Bonds	163	83
Taux de couverture (en poids actions)		
M All Weather Bonds	91.32%	96.85%

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

Empreinte Carbone en Tonnes Émissions / €M investi

B. Obligations souveraines

	31/12/24	29/12/23
Intensité des GES / million d'euros de PIB des pays		
Intensité Carbone Moyenne Pondérée		
M All Weather Bonds	187	278
Taux de couverture		
M All Weather Bonds	100.00%	100.00%

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

Tonnes d'émissions de CO2e par million d'euros de PIB du pays. Les émissions territoriales nationales proviennent d'EDGAR. Le niveau du PIB nominal provient de WDI. La conversion monétaire du PIB nominal en euros utilise le taux de change nominal annuel moyen.

1.2. Performance Sociale

A. Obligations d'entreprises

	31/12/24	29/12/23
Suppressions de postes conséquentes		
M All Weather Bonds	6.1%	18.9%
Taux de couverture (en poids actions)		
M All Weather Bonds	46.36%	75.2%
Présence de femmes au Board		
M All Weather Bonds	40.7%	41.3%
Taux de couverture (en poids actions)		
M All Weather Bonds	85.71%	97.3%

Source Montpensier Finance / MSCI

Suppressions de postes conséquentes : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant effectué des suppressions de postes conséquentes (supérieures à 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.

Présence de femmes au Board : Poids pondéré des femmes parmi les membres des Conseils d'Administration et des Conseils de surveillance des entreprises en portefeuille.

B. Obligations souveraines

	31/12/24	29/12/23
Taux de pauvreté en % de la population		
M All Weather Bonds	0.64%	0
Taux de couverture		
M All Weather Bonds	100.00%	100.00%

Source MSCI : Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,9 \$ par jour aux prix internationaux de 2011.

1.3. Performance en matière de Gouvernance

A. Obligations d'entreprises

	31/12/24	29/12/23
Indépendence du board		
M All Weather Bonds	83.3%	92.0%
Rémunération liée à des objectifs ESG		
M All Weather Bonds	73.4%	75.2%
Taux de couverture (en poids actions)		
M All Weather Bonds	86.67%	93.45%

Source Montpensier Finance / MSCI

Indépendence du board : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant une majorité des administrateurs indépendants vis-à-vis des employés, des actionnaires majoritaires et des États.

Rémunération liée à des objectifs ESG : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant intégré la prise en compte de critères ESG dans la rémunération des dirigeants. Cette mesure est basée sur les rapports publiés par les sociétés. Elle est strictement axée sur la prise en compte ou non de ces éléments dans les composantes de la rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité.

B. Obligations souveraines

Indicateur de Démocratie (note sur 10)	31/12/24	29/12/23
M All Weather Bonds	8.1	8
Taux de couverture		
M All Weather Bonds	100.00%	100.00%

Les pays ayant un score plus élevé présentent une démocratie plus forte. Source des données : Indice de démocratie, Economist Intelligence Unit (EIU)

1.4. Performance en matière de Droits de l'Homme

A. Obligations d'entreprises

	31/12/24	29/12/23
Conformité avec le Pacte Mondial - Pass		
M All Weather Bonds	77.5%	85.4%
Conformité avec le Pacte Mondial - Watch List		
M All Weather Bonds	11.1%	12.9%
Conformité avec le Pacte Mondial - Fail		
M All Weather Bonds	0.0%	0.0%
Conformité avec le Pacte Mondial - NR		
M All Weather Bonds	11.3%	1.7%
Taux de couverture (en poids actions)		
M All Weather Bonds	88.68%	98.34%

Source Montpensier Finance / MSCI

Conformité avec le Pacte Mondial : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Conformité avec le Pacte Mondial : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

La méthodologie d'identification des investissements durables de Montpensier Finance repose sur les composantes suivantes :

- L'évaluation de la contribution à un objectif de durabilité, qui s'appuie sur une approche best effort, dans l'objectif de sélection des « meilleurs élèves » (ou l'élimination des « moins bons élèves ») sur la base de critères E et/ou S, ainsi qu'une approche via les Objectifs de Développement Durable (ODD) et une approche d'exposition aux activités durables, qui repose sur une définition interne des « activités considérées comme durables » ;
- Le respect des principes de bonne gouvernance, qui s'appuie sur notre évaluation de l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes ;
- L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), qui s'appuie sur des exclusions, des Principales Incidences Négatives (PAI) et l'évaluation des controverses, y compris en matière de gouvernance.

Pour plus de détails, voir le Prospectus et le Document Précontractuel SFDR annexé au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), s'appuie sur des exclusions, des Principales Incidences Négatives (PAI) et l'évaluation des controverses. En complément, sont également évaluées comme ne respectant pas le critère DNSH, les valeurs dont l'impact sur la transition écologique ou solidaire est négatif.

Pour plus de détails, voir le Prospectus et le Document Précontractuel SFDR annexé au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Sont exclues de l'univers d'investissement du fonds les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGCR), les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).

Les valeurs faisant l'objet d'une controverse « Red » sont exclues de l'univers d'investissement. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?



Nous prenons en compte les 14 principaux indicateurs d'impacts négatifs dans la politique d'exclusions sectorielles et normatives, l'analyse des pratiques de bonne gouvernance (à travers la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag – MGF), l'analyse qualitative propriétaire de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire (Montpensier Impact Assessment – MIA, Montpensier Industry Contributor – MIC), et/ou dans l'analyse des éco-activités qui détermine la contribution à un ou plusieurs objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

La pertinence et la couverture de ces indicateurs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion :
<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

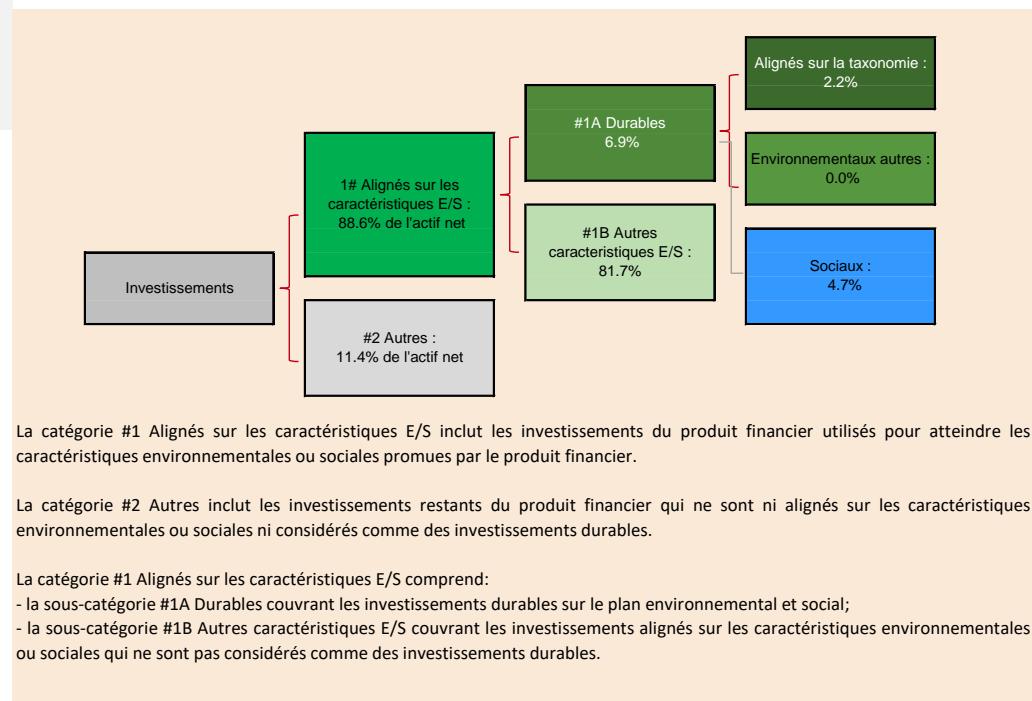
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
United Kingdom Gilt - 0.5% - 01/2029	Government	9.61%	Royaume-Uni
Bundesschatzanweisungen - 2.00% - 12/2026	Government	8.83%	Allemagne
Japan (40 Year Issue) - 1.30% - 03/2063	Government	5.03%	Japon
United Kingdom Gilt - 3.75% - 10/2053	Government	4.37%	Royaume-Uni
Mexican Uribonos - 2.75% - 11/2031	Government	3.55%	Mexique
United Kingdom Gilt - 4.125% - 07/2029	Government	2.43%	Royaume-Uni
Renault TP	Consumer, Cyclical	2.21%	France
Altarea - 5.5% - 10/2031	Financial	1.83%	France
TotalEnergies - 4.50% - Perp	Energy	1.20%	France
BTF - 0% - 03/2025	Government	1.17%	France
ITM Entreprises - 5.75% - 07/2029	Consumer, Non-cyclical	1.03%	France
Var Energi Asa - 7.862% - 11/2083	Energy	1.03%	Norvège
TSY Inflation - 2.125% - 02/2054	Government	1.01%	États-Unis
Sogecap - 5% - 04/2045	Financial	0.97%	France
MBank - 4.034% - 09/2030	Financial	0.96%	Pologne
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds 31/12/24			45.2%



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'Allocation des actifs?



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

	% AUM
Financial	2.9%
Consumer, Cyclical	1.8%
Consumer, Non-cyclical	1.0%
Industrial	0.9%
Energy	0.4%
Total des investissements durables	6.9%

de l'actif net du fonds au 31/12/24
Classification ICB (Industry Classification Benchmark) - 11 Secteurs Industries

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035.
 For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules;



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ne sont pas disponibles à ce jour.

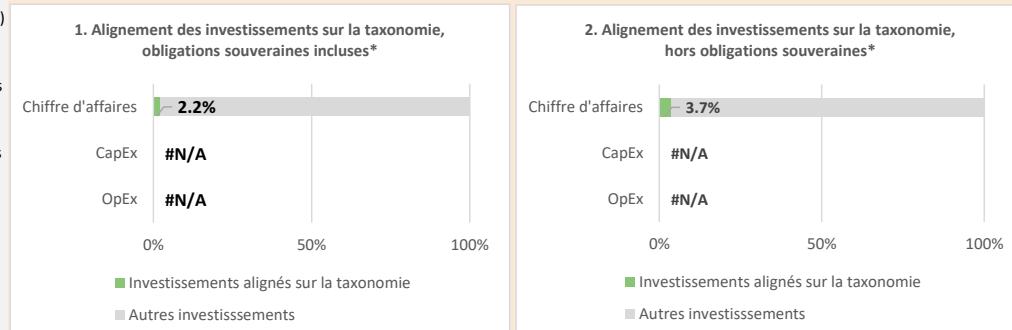
Pour information, de façon plus générale, les valeurs identifiées comme impliquées dans les énergies fossiles et/ou nucléaires représentent 4.83% du portefeuille, soit 2.61% du portefeuille pour les valeurs tirant une partie de leur chiffre d'affaires de l'énergie nucléaire, et 3.54% pour les valeurs impliquées dans les énergies fossiles.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research selon la méthodologie décrite ci-après.

Les données relatives aux CapEx et aux OpEx tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Alignment sur la taxonomie européenne

L'alignement sur la taxonomie européenne est estimée par MSCI ESG Research, à partir du pourcentage maximum du chiffre d'affaires d'une entreprise provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, sur la base du cadre MSCI Sustainable Impact Metrics.

Le pourcentage du chiffre d'affaires provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, est réduit à 0 pour les entreprises qui ne satisfont pas aux critères "Do No Significant Harm" et "Minimum Social Safeguards" de la taxonomie européenne.

Il en est de même, pour les producteurs de tabac, les entreprises dont 5 % ou plus des revenus proviennent de la fourniture, de la distribution ou de la vente au détail de produits du tabac, ainsi que les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

L'OPCVM n'a pas de proportion minimale d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/24	29/12/23
Alignement sur la Taxonomie Européenne	% AUM	% AUM
M All Weather Bonds	6.8%	4.8%

Le pourcentage indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 2.2% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif environnemental, sachant que 0.0% n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 4.7% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et eventuels OPC ou produits dérivés de couverture représentent 11.4% de l'actif net du fonds, et ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La société de Gestion a appliquée la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

La politique d'engagement actionnarial de Montpensier Finance se compose d'une politique de vote et d'une politique d'engagement.

L'exercice du droit de vote est un élément important du dialogue avec les émetteurs. Il encourage la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs. La politique de droits de vote de Montpensier Finance vise à promouvoir la valorisation à long terme des investissements des OPC.

Pour exercer les droits de vote attachés aux actions détenues par les OPC, les gérants s'appuient sur les principes énoncés dans les recommandations sur le gouvernement d'entreprise publiées par ISS Governance, dans sa politique Sustainability. Le périmètre ISS couvre l'ensemble des sociétés figurant dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Finance. Conformément à la déontologie, les gérants exercent leurs fonctions en toute indépendance, notamment vis-à-vis des émetteurs, et dans l'intérêt exclusif des porteurs. Les gérants sont tout particulièrement sensibles aux résolutions qui seraient susceptibles de porter atteinte aux intérêts des actionnaires.

La politique de vote complète et le dernier rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur notre site internet.

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les gérants sont invités à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs contacts, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou signalées, afin de les encourager à améliorer leurs pratiques sur les questions environnementales, sociales, et de gouvernance d'entreprise, qui sont des facteurs de performances durables.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mènent un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille.

Ce dialogue peut prendre plusieurs formes :

- Contacts avec la société
- Envoi des intentions de vote des gérants à la Société, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

En complément des initiatives d'engagement que nous conduisons en direct, habituellement auprès de Petites et Moyennes Valeurs, nous participons aux actions collectives d'engagement en « pool », mises en œuvre par ISS dans le cadre de son programme ISS ESG, pour les Grandes Valeurs.

Cet engagement a comme objectif :

- D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une meilleure démarche ESG ;
- D'encourager les sociétés à mieux communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement complète et le dernier rapport d'engagement peuvent être consultés sur notre site internet.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le fonds n'a pas recours à un indice de référence durable. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Indicateur de référence



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Vor plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

M All Weather Bonds

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. En vertu de l'article 6 du Règlement Délegué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT					
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 Émissions de GES de niveau 2 Émissions de GES de niveau 3 Émissions totales de GES	2 951 416 13 445 17 270	57.34% 57.34% 57.97% 57.34%	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	298	57.34%	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	866	57.34%	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4.76%	4.76%	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	67.01%	53.12%	
		<i>Part de consommation d'énergie non renouvelable</i>	0.70	43.94%	
		<i>Part de production d'énergie non renouvelable</i>	0.79	2.12%	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0.25	95.99%	
		<i>A - Agriculture, sylviculture et pêche</i>	0.00	ND	
		<i>B - Industries extractives</i>	0.00	ND	
		<i>C - Industries manufacturières</i>	0.06	ND	
		<i>D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</i>	0.12	ND	
		<i>E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution</i>	0.00	ND	
		<i>F - Construction</i>	0.00	ND	
		<i>G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles</i>	0.00	ND	
		<i>H - Transports et entreposage</i>	0.04	ND	
		<i>L - Activités immobilières</i>	0.03	ND	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	8.06%	57.03%	
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.00	1.11%	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.51	54.56%	

DÉCLARATION RELATIVE AUX PAI SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ
MONTPENSIER FINANCE



INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.00%		58.23%	
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	1.34%		56.07%	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	12.22%		38.04%	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	38.41%		56.35%	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.00%		57.03%	

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidents	Incidents	Taux de couverture	Taux de couverture	
		2024	2023	2024	2023	
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	207.04		96.59%	
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0		96.59%	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidents	Incidents	Taux de couverture	Taux de couverture	
		2024	2023	2024	2023	
				Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires
--

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT						
--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidents	Incidents	Taux de couverture	Taux de couverture	
		2024	2023	2024	2023	
Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	0.00%		60.62%	
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%		100.00%	

DÉCLARATION RELATIVE AUX PAI SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ
MONTPENSIER FINANCE

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	100.0%		61.03%	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
					Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	Pas d'investissements dans des actifs immobiliers

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%		53.18%	
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte	0.00%		54.18%	
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	0.00		57.03%	
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0.00%		51.12%	
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée	0.00		58.23%	
lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption	0.00%		54.46%	

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Elément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
Gouvernance	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet	7.44		96.59%	